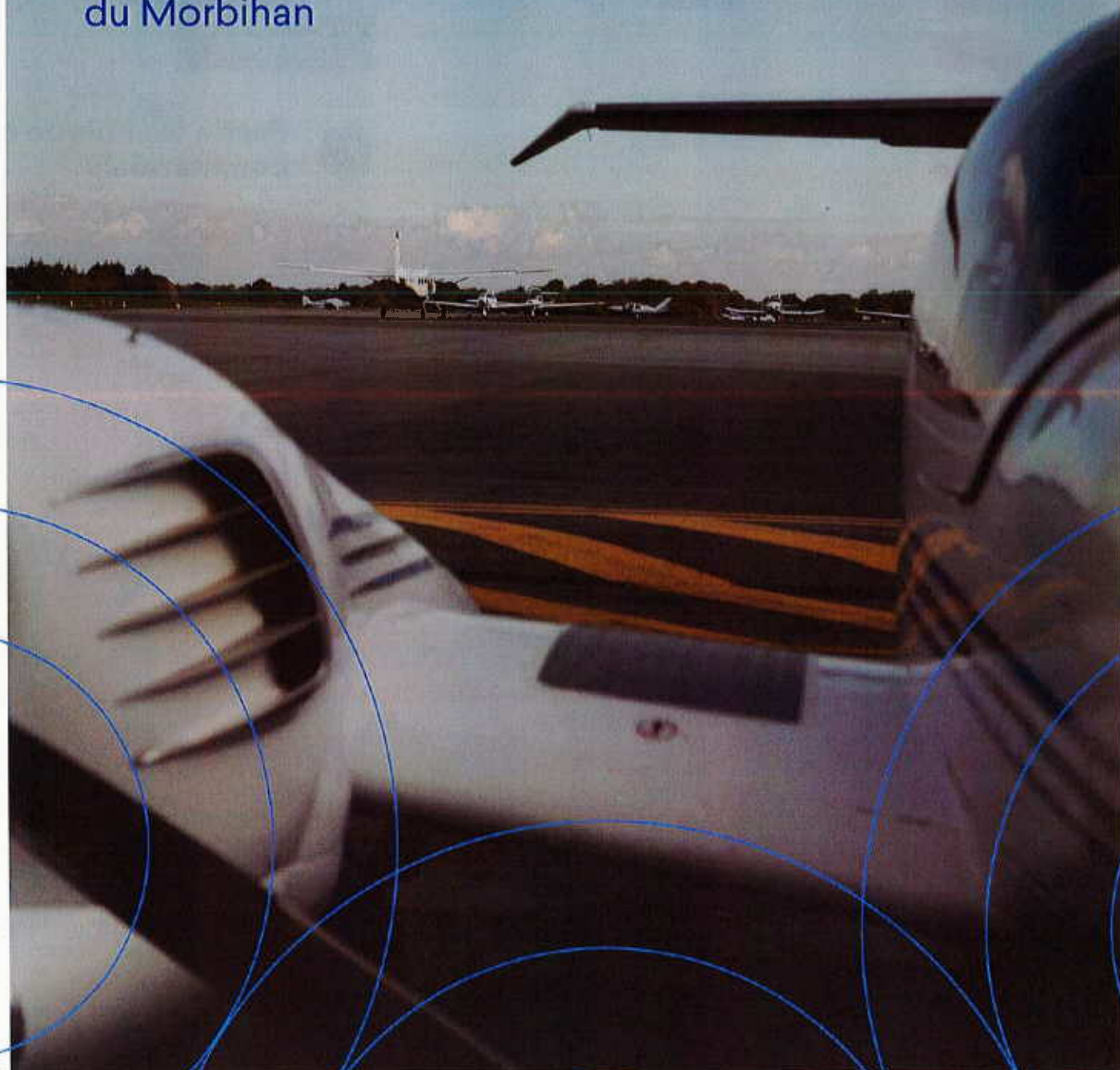


Rapport d'activité

2025

Aéroport de Vannes-Golfe
du Morbihan



sommaire

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le Mise en ligne le 01/10/2026
ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL10BIS-DE

Partie 1

- 06** **Activité de l'aéroport**
- 06** Evolution du trafic et des mouvements
- 09** Détail des mouvements
- 16** Activités aéronautiques et services

Partie 3

- 41** **Compte-rendu financier**
- 42** Formulaire financier et annexes
- 42** Bilan
- 43** Comptes d'exploitation
- 46** Produits d'exploitation
- 47** Soldes intermédiaires de gestion et ratios financiers
- 48** Leviers d'amélioration de la situation financière

Partie 2

- 22** **Partie technique et commerciale**
- 23** Grille tarifaire
- 28** Exploitation du service
- 38** Liste des AOT
- 39** Plan d'investissement

Partie 4

- 49** **Qualité de service**
- 51** Rappel des incidents
- 56** Charte environnementale



Partie 5

61 Volet social

- 62 Effectifs et mobilité
- 66 Sensibilisation et formation

Partie 7

74 Budget et prévisions

- 75 Budget d'exploitation
- 76 Budget investissement

Partie 8

77 Annexes

- 78 Attestations d'assurance
- 79 Certificat en vigueur
- 83 Annexes communicables
- 105 Extrait complet du grand livre des comptes

Partie 6

68 Gouvernance

- 69 Bilan de l'organisation et des instances de gouvernance
- 71 Bilan avec les services de l'Etat, la métropole et les partenaires



Introduction

“ Le présent rapport rend compte des actions menées, des résultats obtenus et des perspectives engagées dans ce cadre.

”



Mickaël LEROUX
Directeur
d'exploitation

L'année écoulée s'inscrit dans la continuité de la délégation de service public confiée par Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA) à SEALAR, via sa filiale SEALAV, pour l'exploitation de l'aéroport de Vannes depuis le 1er juillet 2021, pour une durée de dix ans. Dans le respect des orientations stratégiques fixées par GMVA, SEALAV a poursuivi sa mission d'exploitation, d'entretien, de développement et de valorisation des infrastructures aéroportuaires, avec pour objectifs constants la continuité, la qualité et la performance du service public. L'exercice s'est déroulé dans un cadre contractuel inchangé, aucun avenant n'ayant été conclu depuis la signature du contrat.

L'évolution de l'actionnariat de SEALAR, marquée fin 2025 par l'entrée de la SCIM aux côtés d'INSFO, CCIAMPi et TPFi, constitue un fait structurant de l'exercice. Elle renforce l'assise institutionnelle du groupe et conforte son ambition de constituer un réseau national d'aéroports régionaux au service du développement et de l'attractivité des territoires.

A ce jour on compte deux avenants au contrat de concession.

partie 1

06

Activité de l'aéroport

06

Evolution du trafic et des mouvements

09

Détail des mouvements

16

Activités aéronautiques et services

Evolution du trafic et des mouvements

Chiffres clés

De 2025



**471 passagers
commerciaux**
Soit -48 % par rapport
à 2024.



**33 196 mouvements
non commerciaux**
Soit +14 % par rapport
à 2024.



**323 mouvements
commerciaux**
Soit -13 % par rapport
à 2024.



**33 519 mouvements
au total**
Soit +14 % par rapport
à 2024.

Détail du trafic

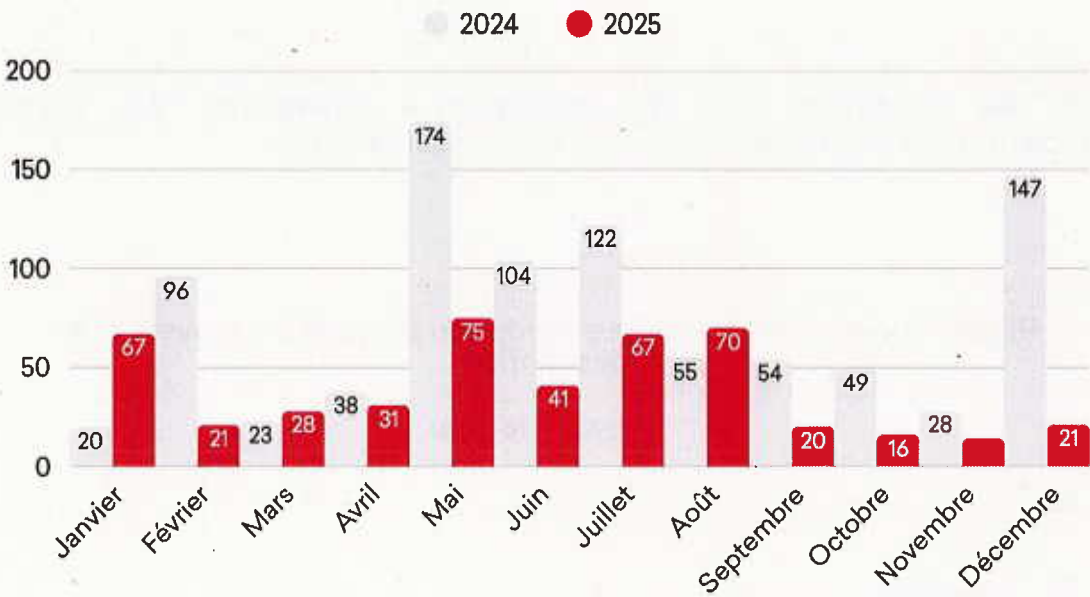
Passagers

PASSAGERS COMMERCIAUX	Cumul 2025	Cumul 2024	2025/2024
Vols sport	43	255	-83%
Affaires	428	645	-34%
Total passagers	471	900	-48%

La fréquentation annuelle de l'aéroport de Vannes a diminué de 48 % par rapport à 2024, soit 429 passagers en moins. Le trafic des vols sport recule de 83 % et celui de l'aviation d'affaires est en baisse de 34 % par rapport à l'année précédente.

Les vols de transport d'équipes sportives (vols sport) ont été plus rares en 2025 par rapport à l'année précédente, d'où les fortes baisses de trafic enregistrées en février, mai et décembre.

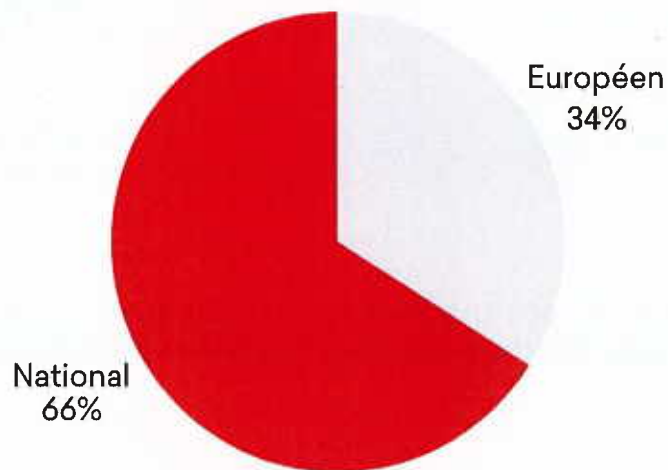
Evolution du trafic passagers commerciaux



En 2025 le trafic national représente 309 passagers soit 66% du trafic annuel, contre 79% l'année précédente. Cette différence s'explique par la forte baisse du nombre de vols d'équipes sportives, principalement en provenance et à destination d'escales nationales.

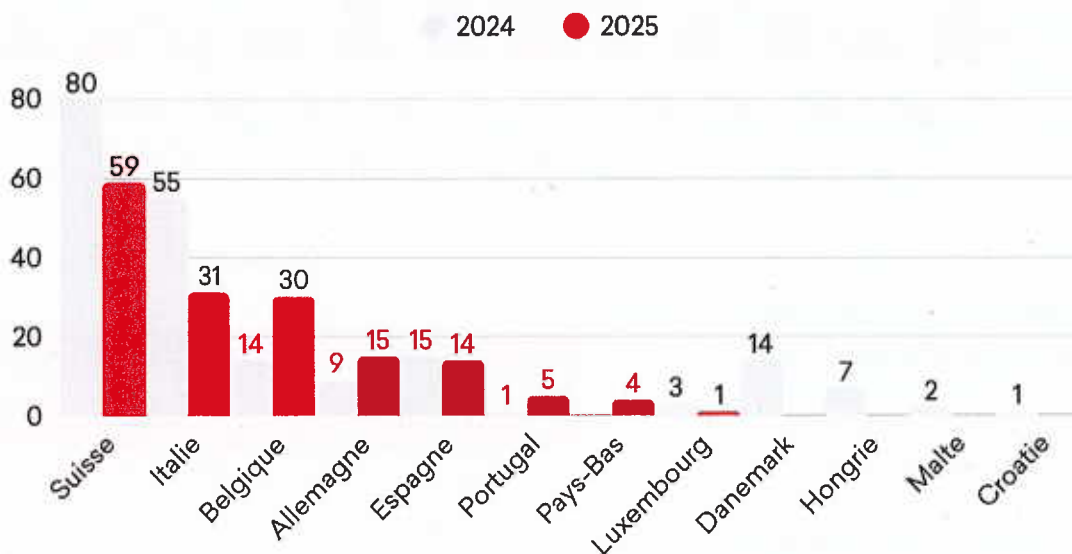
PASSAGERS COMMERCIAUX	Cumul 2025	Cumul 2024	2025/2024
National	309	714	-57%
Européen	162	186	-13%
Total passagers	471	900	-48%

Répartition du trafic passagers par provenances et destinations (2025)



En 2025, les principaux pays de destination / provenance des passagers commerciaux, hors France, sont la Suisse, l'Italie et la Belgique.

Répartition du trafic passagers européen par pays de provenance/destination



Détail des mouvements

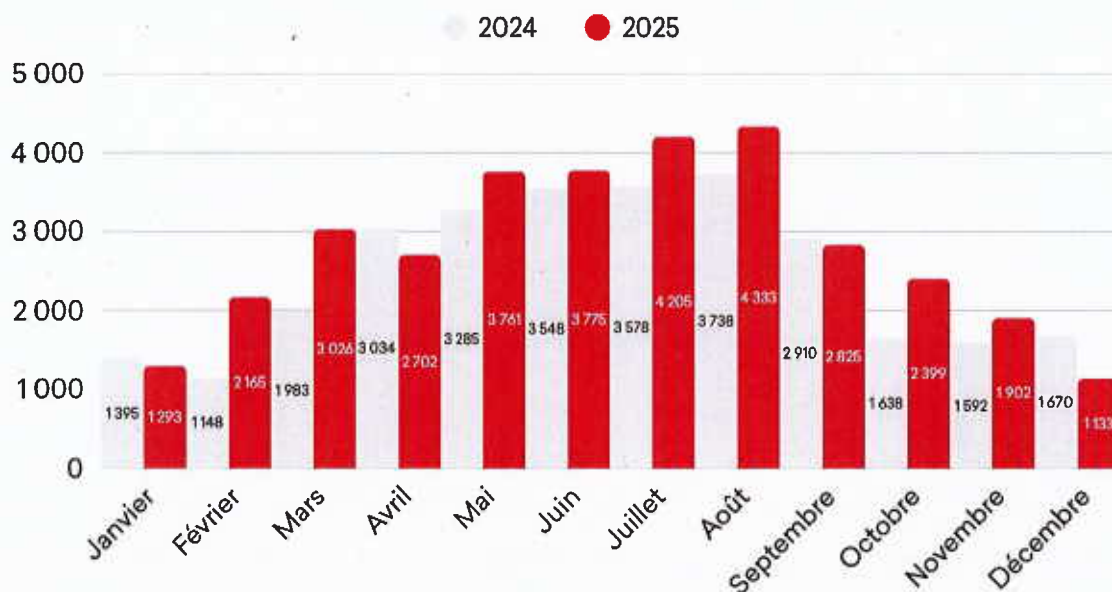


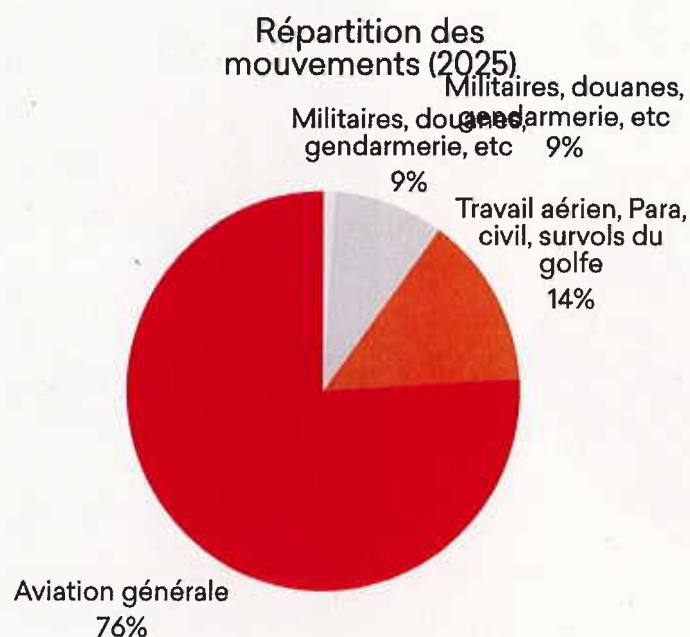
NOMBRE DE MOUVEMENTS	Cumul 2025	Cumul 2024	2025/2024
Mouvements commerciaux	323	371	-13%
Mouvements non commerciaux	33 196	29 148	+14%
Total mouvements	33 519	29 519	+14%

En 2025, le nombre total de mouvements est en hausse de 14 % par rapport à l'année précédente, soit 4 000 mouvements de plus. Cette croissance est liée à l'augmentation du nombre de mouvements non commerciaux qui enregistre 4 048 mouvements supplémentaires soit 14 % de plus qu'en 2024.

Les mouvements non commerciaux représentent 99 % du nombre total de mouvements en 2025. Les mouvements commerciaux (1 %) comprennent les vols sport (équipes sportives) ainsi que l'aviation d'affaires et les vols Evasan (évacuations sanitaires).

Evolution du nombre total de mouvements





En 2025, l'Aviation Générale représente 76 % du nombre total de mouvements de l'aéroport de Vannes.

Mouvements d'avions

Commerciaux

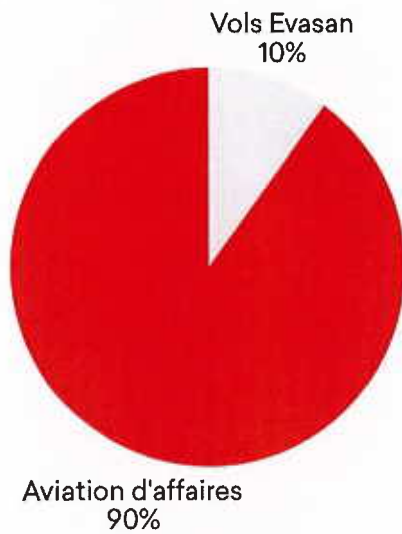
Les mouvements commerciaux affichent une baisse de 13 % en 2025 par rapport à l'année précédente, soit 48 mouvements de moins.

Le nombre de mouvements Evasan a été multiplié par 3, tandis que le nombre de mouvements d'aviation d'affaires régresse de 19 % par rapport à 2024.

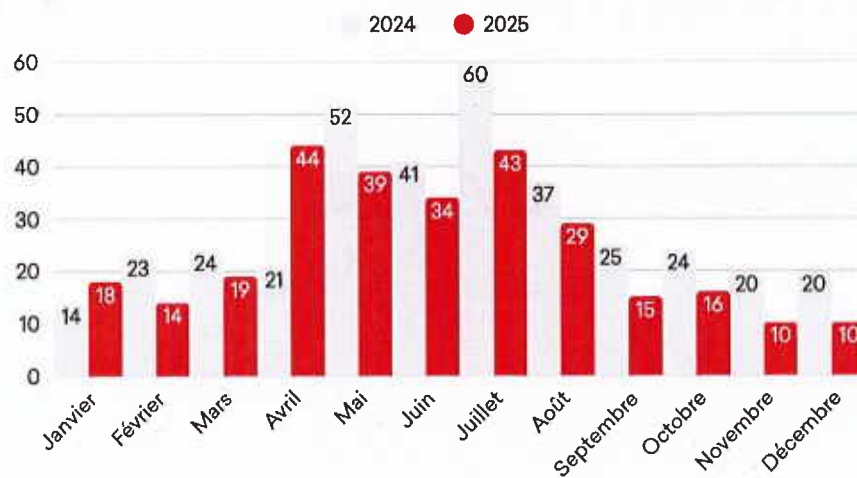
MOUVEMENTS COMMERCIAUX	Cumul 2025	Cumul 2024	2025/2024
Aviation d'affaires (dont vols sport)	291	361	-19%
Vols Evasan	32	10	+220%
Total mouvements commerciaux	323	371	-13%

En 2025, l'aviation d'affaires représente une grande partie de l'activité commerciale, avec 90% des mouvements commerciaux.

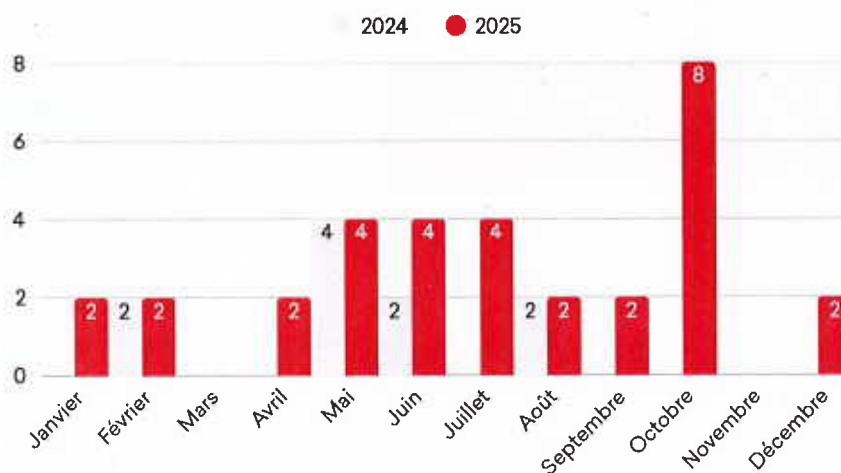
Répartition des mouvements commerciaux (2025)



Evolution du nombre de mouvements d'aviation d'affaires



Evolution du nombre de mouvements Evasan

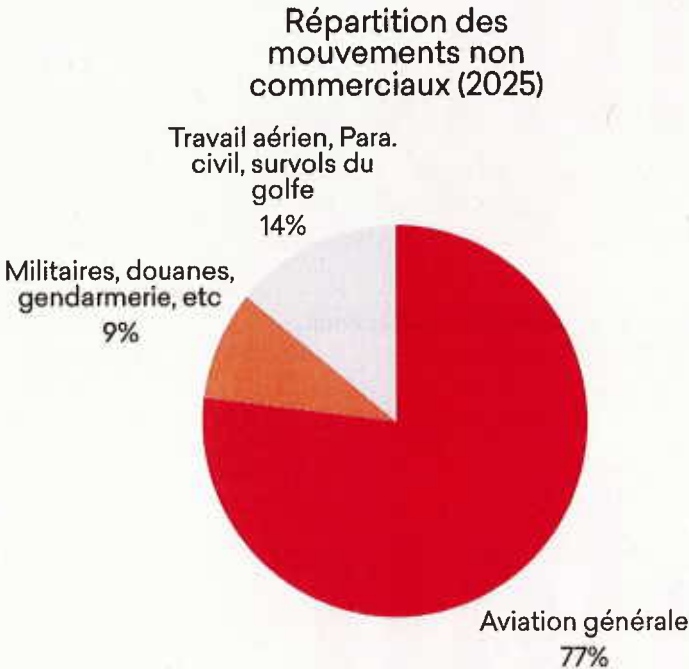


Mouvements d'avions

Non commerciaux

MOUVEMENTS NON COMMERCIAUX	Cumul 2025	Cumul 2024	2025/2024
Aviation Générale	25 519	22598	+13%
Travail aérien, Para. civil, survols du Golfe	4 680	4294	+9%
Militaires, Douanes, Gendarmerie, ... (« Etat »)	2 997	2256	+33%
Total mouvements non commerciaux	33 196	29148	+14%

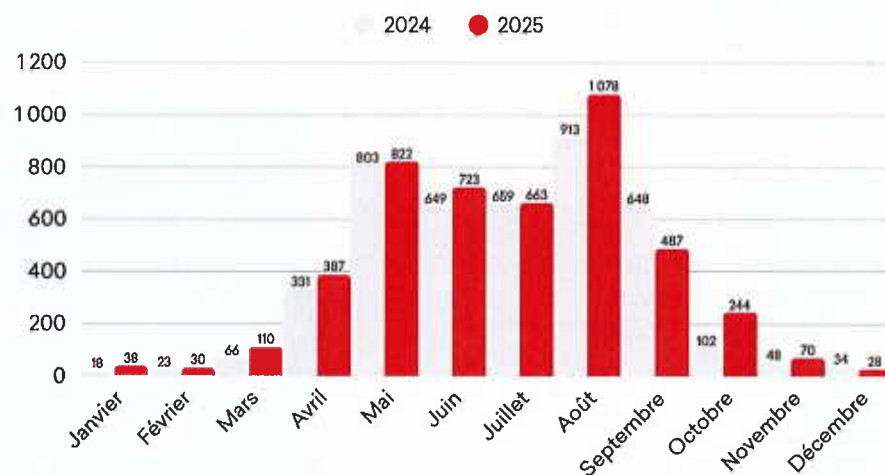
En 2025, le nombre de mouvements non commerciaux est 14 % supérieur à son niveau de 2024, avec 4 048 mouvements en plus. Cette augmentation concerne toutes les catégories de vols, et a été favorisée par de meilleures conditions météorologiques qu'en 2024.



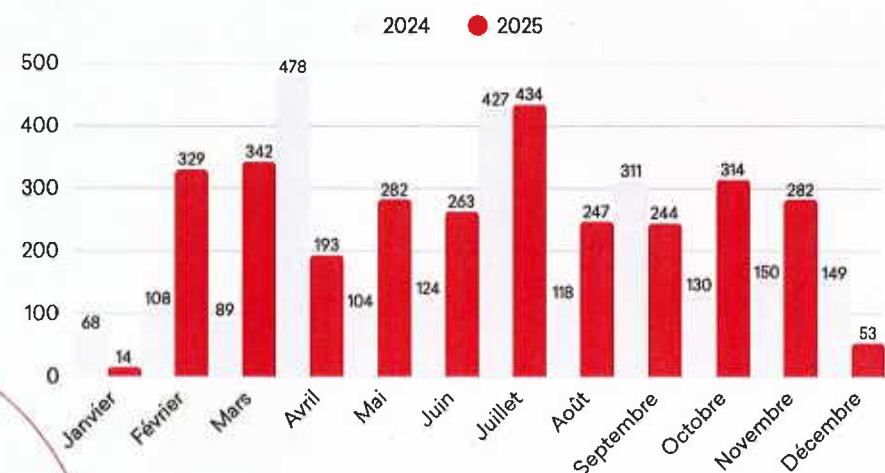
Evolution du nombre de mouvements d'aviation générale



Evolution du nombre de mouvements de travail aérien, Para.civil, survols du Golfe



Evolution du nombre de mouvements "Etat" (militaires, Douanes, Gendarmerie, etc)



Mouvements sanitaires

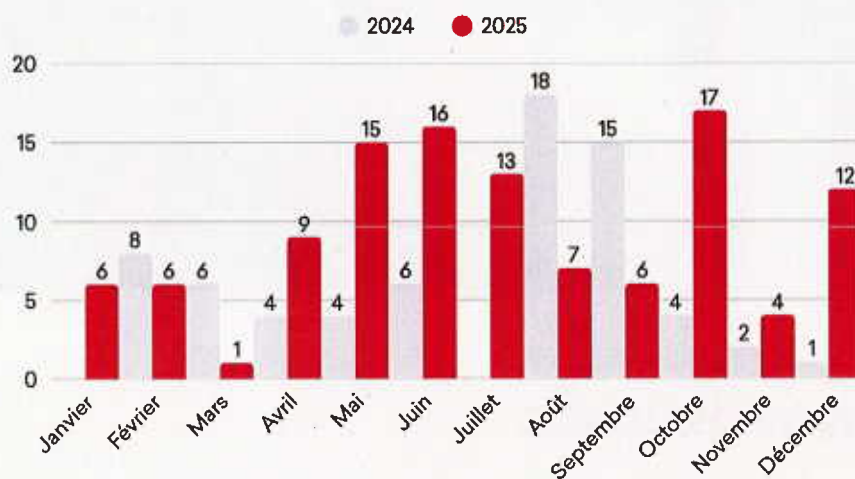
Les mouvements sanitaires incluent trois types de vols :

- Les vols Evasan (évacuations sanitaires, correspondant au rapatriement de patients;
- Les vols SAMU (missions de service public sanitaire, réalisées en hélicoptères);
- Les vols transplant d'organe.

En 2025, les vols sanitaires de l'aéroport Vannes-Golfe du Morbihan représentent 112 mouvements, dont 71% de vols SAMU (80 mouvements) et 29% de vols Evasan (32 mouvements).

Le volume de mouvements sanitaires est en augmentation de 65% par rapport à 2024 (68 mouvements).

Evolution du nombre de mouvements sanitaires (Evasan + SAMU)





Activités aéroportuaires et services

Faits marquants

De 2025

Janvier

- 3 soirées de comptage des bécasses.
- Réception nouveau véhicule service péril animalier.
- Entretien station météo France.
- Accueil de 2 stagiaires de 3ème.
- Vœux du Maire de Monterblanc.
- Vœux président SEALAR au Havre.
- Campagne annuelle d'entretiens professionnels.
- Travaux d'entretien des espaces en herbe.
- Début de la campagne d'entretien des clôtures du périmètre aéroportuaire.
- Réunion de présentation de la société Air Space Drone pour la prise en compte de l'activité drone.
- Réunion GMVA-Collectif usagers autour de l'évolution de la grille tarifaire.
- Recrutement et mise en formation d'un pompier d'aérodrome.



Février

- 2 soirées de comptage des bécasses.
- Opération de pompage des déchets d'hydrocarbure.
- Formation DGAC Evaluator AFIS.
- Accueil d'un stagiaire de 3ème.
- Maintenance Groupe électrogène
- Travaux d'entretien des espaces en herbe.
- Poursuite de la campagne d'entretien des clôtures du périmètre aéroportuaire.
- Réunion Collectif usagers autour de l'évolution de la grille tarifaire.
- Exercice militaire de requalification au posé opérationnel



Mars

- 2 soirées de comptage des bécasses.
- Détachement d'un évaluateur AFIS au profit de 2 terrains
- Accueil de 4 stagiaires de 3ème et 4ème.
- Travaux entretien des portails.
- Réouverture piste en herbe.
- Poursuite de la campagne d'entretien des clôtures du périmètre aéroportuaire.
- Réunion coordination parachutistes basés
- Réunion de coordination aviation légère
- Réunion HELIBERTE trajectoire et nuisances sonores
- Visite Bretagne Vivante
- Réunion annuelle Météo France



Avril

- Organisation de deux réunions coordination usagers
- Visite découverte gestion différenciée des espaces verts
- Entretien portail 1
- Travaux entretien des portails.
- Balayage des pistes et de l'aire de trafic.
- Travaux de pontages des fissures piste 04/22
- Travaux peinture de piste
- Recrutement d'un agent SSLIA.
- Qualification d'un agent AFIS.
- Travaux de nettoyage des clôtures
- Revue de sécurité PSNA AFIS
- Exercice militaire armée de l'air



Mai

- Inventaire Aero biodiversité
- Journée portes ouvertes AEROCLUB
- Réunion travail décommissionnement SNA-O
- Exercice armée de l'air et de l'espace



Juin

- Inventaire Aero biodiversité
- Soirée organisée avec l'ACPV au profit d'un club de chefs d'entreprises morbihannais
- Exercice majeur inter allié CATAMARAN
- Accueil de deux stagiaires de 2nde
- Soirée « vol de nuit » au profit de l'ACPV

- Travaux de peinture de l'aérogare
- Accueil du rassemblement des avions d'auto-construction (30 appareils)
- Visite d'une école de pilotage nantaise
- Visite de deux écoles élémentaires (Saint-Avé et Grandchamp)



Juillet

- Réception travaux de signalétique aérogare
- Travaux de fauchage des surfaces en herbe de la plateforme à destination d'un méthaniseur.
- Inspection des équipements incendie
- Diagnostic bâtiminaire de la tour de contrôle.
- Visite GMVA pour le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque.
- Évolution du site internet de l'aéroport.
- Réunion de coordination en vue de la présentation « avion électrique ».
- Maintenance semestrielle du balisage de piste.
- Mise à disposition d'un agent auprès de la DGAC pour 2 évaluations AFIS.



Août

- Maintenance des moyens radio
- Comptage papillons Bretagne Vivante



Septembre

- Travaux préparatoires retrait SNA-O
- Installation vidéoprotection tour
- Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre
- Travaux de défrichage et entretien des clôtures
- Tournage émission de télévision (France Télévision)
- Audit transport matière dangereuse (GMVA)
- Participation soirée de rentrée «SEEYOUVANNES»
- Réunion GT1 Région Bretagne
- Préparation exercice majeur ORION
- Travaux réparation parking avion



Octobre

- Comité technique GMVA
- Travaux de défrichage et entretien des clôtures
- Audit transport matière dangereuse (GMVA)
- Réunion AFIS DSAC-O
- Réunion sûreté DSAC-O
- Campagne entretiens professionnels
- Diagnostic APAVE en vue rénovation de la tour
- Maintenance véhicule SSLIA
- Travaux entretien Station
- 1400 vues sur la webcam du terrain



Novembre

- Audit infra DSAC-O
- Comité de suivi GMVA
- AG Splash'in Aviation
- Mesure de frottement piste 04 /22
- Travaux coupe contre bas 22 (servitude)
- Campagne comptage Bécasses
- Reprise 200m clôture contre bas 22
- Réunion charte des vols
- Diagnostic structure tour (APAVE)
- Diagnostic structure H7 (panneau / toiture)



Décembre

- Commission consultative des usagers
- Commission consultative de l'environnement
- Réunion usagers pour la création d'un évènement en 2027
- Soirée pédagogique « comptage des bécasses » avec la fédération des chasseurs du Morbihan en lien avec l'office français sur la biodiversité
- Soirée RUN MARIN organisé par l'ULTRA MARIN
- Formation maintien de compétence des agents AFIS
- Entretien des espaces verts par une classe du lycée PRO GMNF Locminé



partie 2

- 22** **Partie technique et commerciale**
- 23** Grille tarifaire
- 28** Exploitation du service
- 38** Liste des AOT
- 39** Plan d'investissement



Grille tarifaire

Tarifs règlementés

Les redevances d'atterrissage (hors forfaits), de stationnement, redevances Passagers et PMR ont été augmentées en 2025 selon l'évolution de l'index Travaux Publics (TP01) entre décembre 2023 et décembre 2024, soit +0,7716%.

Redevances d'atterrissage



Aéronefs de moins
de 6 tonnes

Masse maximale au décollage (tonnes)	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
MTOW ≤ 2 T	9,54	9,47	0,77%
2 T ≤ MTOW ≤ 3 T	20,06	19,91	0,77%
3 T < MTOW ≤ 4 T	50,2	49,82	0,77%
4 T < MTOW ≤ 5 T	69,43	68,9	0,77%
5 T < MTOW ≤ 6 T	83,32	82,68	0,77%



Aéronefs de plus de 6 tonnes:

Masse maximale au décollage (tonnes)	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
De 7 T à 18 T	132,45	131,44	0,77%
Par tonne supp.	12,02	11,93	0,77%
De 19 T à 25 T	277,73	275,6	0,77%
Par tonne supp.	15,23	15,11	0,77%
De 26 T à 31 T	384,54	381,6	0,77%
Par tonne supp.	30,98	30,74	0,77%
> 31 T	570,41	566,04	0,77%
Par tonne supp.	33,11	32,86	0,77%

Forfaits annuels:

- Suppression des forfaits pour les appareils non basés;
- Augmentation de 100€TTC pour les basés de moins de 1,3 T soit +52%;
- Application d'une hausse équivalente de 52% pour les autres catégories d'appareils basés;
- Augmentation de 500€ TTC pour l'activité de parachutisme civil.

Un comparatif des redevances a été réalisé avec une dizaine d'aéroports comparables à celui de Vannes, afin de présenter le positionnement tarifaire de la plateforme tout en s'assurant de garantir sa compétitivité.

Masse maximale au décollage (tonnes)	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
De 0 à 1,3T (basé – hors para)	242,33	159	52%
De 0 à 1,3T (non basé – hors para)	(supprimé)	260	/
De 1,3 à 2T (basé – hors para)	379,66	249,1	52%
De 1,3 à 2T (non basé – hors para)	(supprimé)	360	/
De 2 à 3T (basé – hors para)	638,14	418,7	52%
De 2 à 3T (non basé – hors para)	(supprimé)	520	/
Activité para civile (basés)	2 324,67	1 908,00	22%

Redevance de balisage

Redevance de balisage	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
Pour une période de 30 minutes suivant l'allumage	40	40	Egale

Pour les aéronefs basés, l'utilisation à titre gracieux du balisage de nuit, en cas de retour de vol de nuit non programmé est toléré.

Redevance de stationnement

Par tonne et par heure (franchise 1 heure)	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
Parking herbe	0,46	0,45	0,77%
Parking asphalte	0,64	0,63	0,77%

Augmentation selon l'évolution de l'indice TP01

Redevance passagers

Par passager départ, selon la destination du vol	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
Vol national, Schengen ou International	16,55	16,43	0,77%
Au départ et à destination de LFRV, du Golfe et de Belle-Île	4,27	4,24	0,77%

Redevance PMR

Redevance PMR	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
Par passager départ	1,07	1,06	0,77%

Redevance AFIS

Le montant est calculé en fonction de la masse maximale au décollage des aéronefs soumis à cette redevance. La formule est restée inchangée.

Redevance carburant

Cette redevance est forfaitaire. Le montant est resté inchangé: 0,08€ HT par litre de carburant distribué.

Tarifs d'assistance

Les tarifs d'assistance n'ont pas évolué en 2025.

Assistance aux aéronefs

Masse maximale au décollage (tonnes)	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
1 T à < 5 T	127,2	127,2	/
5 T à < 7 T	195,04	195,04	/
7 T à < 10 T	245,92	245,92	/
10 T à < 17 T	347,68	347,68	/
17 T à < 25 T	445,2	445,2	/
25 T à < 45 T	673,1	673,1	/
45 T et plus	1033,5	1033,5	/

Assistance exceptionnelle

Services (tarif par entrée)	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
Voiture au pied de l'avion	138	138	/
Cortège officiel	560	560	/
Bus au pied de l'avion	150	150	/

Autres services

Prestation	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
GPU (par heure)	118,72	118,72	/
Tractage	65,19	65,19	/
Réservation d'hôtel	21,2	21,2	/
Nettoyage après déversement d'hydrocarbures	265	265	/
Café / L	10,6	10,6	/
Glaçons / kg	10,6	10,6	/

Agent aéroportuaire

Service	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
Par agent / heure	111,3	111,3	/

Ouverture exceptionnelle

Ouverture hors horaires publiés	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
Du lundi au samedi	413,4	413,4	/
Dimanche et jours fériés	434,6	434,6	/

Ouverture exceptionnelle station carburant

Désignation	Tarif 2025 en € HT	Tarif 2024 en € HT	Evolution
Ouverture station carburant hors horaires publiés	76,32	76,32	/

Exploitation du service



Analyse de l'activité de la plateforme

Avec un total de 33 519 mouvements pour l'année 2025, l'aéroport enregistre une hausse du nombre de mouvements de 14% par rapport à l'année 2024.

La répartition des vols reste similaire à celle des années précédentes, l'aviation générale (77%), le travail aérien / le parachutisme civil/ les survols en hélicoptère (14%), les vols au profit de l'état (dont le parachutisme) représentent 9% de l'activité.

De manière générale, les activités aériennes étant particulièrement dépendantes des aléas météorologiques, les très bonnes conditions météorologiques de l'année 2025 ont permis aux usagers de réaliser leurs activités sans restriction particulière. En revanche, l'aviation d'affaire commerciale ou privée a été fortement impactée par la hausse de la TSBA. On note un recul des mouvements de 13% pour l'année 2025. Cette situation n'est pas propre à l'aéroport de Vannes, l'Union des Aéroports Français constate que cette baisse des mouvements de l'ordre de 20% apparaît aussi sur le plan national. Concernant les vols sport, le principal usager réalise ses déplacements à partir d'une autre plate-forme.



De manière plus précise, l'activité de parachutage militaire connaît une hausse de 33% avec 2997 mouvements en 2025, dépassant de plus de 500 mouvements la moyenne des mouvements annuels entre 2018 et 2024. L'ancrage des activités militaires sur la plate-forme n'est plus à démontrer : les militaires ont trouvé sur la plate-forme les moyens dont ils ont besoin (espace aérien, hangar, piste en herbe, expertise vis-à-vis de la gestion de l'activité de parachutage, adaptation aux demandes spécifiques).

On notera cependant que même si des largages à partir d'avion gros porteur (A 400M hercules C130 J) ont pu être réalisés, ces avions n'ont pas pu être accueillis au sol en raison de l'inadaptation de la résistance de piste avec la masse de ces appareils.

Concernant l'activité de l'aéroclub du pays de Vannes (ACPV), il faut souligner qu'il a réalisé un peu plus de 3500 heures de vol (formation, loisirs, entraînement) faisant de lui le premier aéroclub de l'ouest devant les aéroclubs de Brest et de Rennes. Ces résultats sont le fruit d'une politique de gestion par l'équipe dirigeante (moyen technique, flotte, instructeur salarié) particulièrement efficace, mais ils soulignent aussi l'attractivité du domaine aéronautique dans le bassin vannetais et en particulier auprès des jeunes. Aujourd'hui, l'aéroclub propose de former les élèves pilote au brevet de pilote privé, première étape du cursus d'un futur pilote de ligne. On constate cette année encore, que la plate-forme est utilisée ponctuellement par des organismes de formation (Iroise formation, Orbifly) qui réalisent les formations de second niveau (licence de pilote professionnelle, vol aux instruments).

**Cette année encore,
l'aéroport de Vannes aura
été le lieu d'une activité
d'aviation générale
soutenue.**



Communication et marketing

En 2025, la communication de l'aéroport de Vannes-Golfe du Morbihan a poursuivi un double objectif : valoriser l'activité de la plateforme et améliorer l'information délivrée à ses différents publics. L'année a été marquée par une animation régulière des réseaux sociaux, par l'évolution de plusieurs supports de communication et par des actions ciblées de visibilité, contribuant à renforcer l'image, la lisibilité et l'attractivité de l'aéroport. La stratégie de communication 2025 a été présentée et validée avec l'équipe communication ainsi qu'avec la directrice économie, emploi, formation et innovation de GMVA.

Réseaux Sociaux

LinkedIn

LinkedIn a constitué un relais important de la communication institutionnelle de l'aéroport de Vannes-Golfe du Morbihan. La page a été animée de manière régulière avec 35 publications sur l'année, autour de plusieurs thématiques : actualité de la plateforme, missions sanitaires, sécurité civile, opérations militaires, aviation d'affaires, valorisation des équipes et mise en lumière du rôle territorial de l'aéroport.



Les statistiques extraites de LinkedIn font apparaître 61 027 impressions, 1 690 réactions, et 74 commentaires. La page a également enregistré 347 vues pour 142 visiteurs uniques. Ces résultats ont été obtenus sans sponsorisation, ce qui traduit une visibilité reposant exclusivement sur la portée organique des contenus publiés.

La page LinkedIn comptait 682 abonnés en janvier 2025 et 978 abonnés en fin d'année, soit un gain net de 296 abonnés et donc une progression de 43,4 %. Cette évolution confirme le renforcement progressif de la visibilité de l'aéroport sur ce réseau et l'intérêt suscité par une communication régulière.

L'étude des publications diffusées en 2025 fait ressortir plusieurs thématiques. Les contenus relatifs aux missions d'intérêt général ont suscité une attention notable, notamment les publications consacrées aux vols sanitaires, aux transports d'organes ou encore au pélicandrome mis en place dans le cadre de la lutte contre les incendies. Les publications montrant les coulisses opérationnelles de la plateforme, le quotidien des équipes, les missions militaires ou les mouvements exceptionnels ont également généré de bons niveaux d'interaction. La page a par ailleurs permis de mettre en avant les actions engagées en matière de développement durable, à travers des publications consacrées à AéroBiodiversité ainsi qu'à l'appel à projets relatif à la transition écologique.

Cette dynamique met en évidence l'intérêt du public pour des contenus à forte dimension opérationnelle, visuelle et territoriale. En donnant à voir la réalité du terrain, la réactivité des équipes et la pluralité des usages de la plateforme, LinkedIn a contribué en 2025 à renforcer l'image d'un aéroport de proximité utile, polyvalent et pleinement inscrit dans son environnement.



Aéroport de Vannes-Golfe du Morbihan
 10 12 2025
 11 likes

Un vol pas comme les autres pour une mission vitale

Les derniers jours, nous avons accueilli sur notre piste un C130 de la compagnie ONDASOL. Responsable pour l'opération de distribution de médicaments.

Ce type de vol d'urgence est appelé également les aéroports régionaux à assurer pour les vols de secours, en cas de besoin de passagers, notamment les blessés, et parfois, pour des raisons d'urgence.

2. Merci aux équipes ONDASOL et à tous les acteurs engagés dans cette chaîne d'urgence.

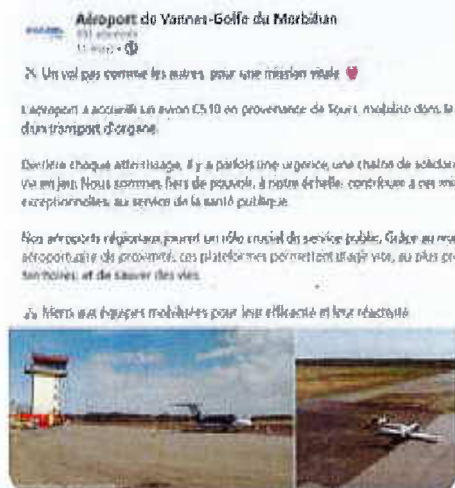
Des missions d'urgence qui illustrent la polyvalence de notre aéroport, capable d'accueillir aussi bien des vols d'affaires, de loisirs... que des missions vitales.

J'aime Commenter Republier

Recevoir les notifications de ce post

Les plus pertinents

Elia Ruffier - Vainqueur de la course de triathlon de Vannes



Aéroport de Vannes-Golfe du Morbihan
 10 12 2025
 11 likes

Le pélicandisme arrive à Vannes

Depuis hier, l'aéroport de Vannes - Golfe du Morbihan accueille deux avions bordiers d'été de l'association des pélicandiers de France.

Si, bien sûr, il y a des vols de pélicandisme, c'est une base temporaire permettant de réaliser également un travail de recherche et de suivi des oiseaux de l'été.

Notre plateforme dispose aussi d'un espace dédié aux opérations aériennes, grâce à la mobilisation des équipes au sol et au sol.

J'aime Commenter Republier

Commentaire en lien avec l'aéroport de Vannes - Golfe du Morbihan

Les plus pertinents

Dominique CUPP - Vainqueur de la course de triathlon de Vannes

Facebook et Instagram

En 2025, les comptes Facebook et Instagram de l'aéroport de Vannes-Golfe du Morbihan ont été animés de manière complémentaire, avec des contenus similaires valorisant l'actualité de la plateforme, les opérations spécifiques, les missions d'intérêt général, les événements accueillis et l'engagement des équipes. Cette animation a également permis de mettre en avant les acteurs présents sur site, notamment à travers l'organisation d'un jeu concours en lien avec l'aéroclub de Vannes, avec à la clé un baptême de l'air à gagner.

Facebook a constitué le principal levier de diffusion, avec 265,1 K vues, 3,8 K interactions, 9 K visites de page et 861 followers en fin d'année, soit un gain net de 291 abonnés.

Instagram, a enregistré 17 717 vues, 642 interactions et 663 abonnés en fin d'année, soit un gain net de 41 abonnés.

Les deux réseaux ont montré l'intérêt du public pour les contenus concrets, visuels et fortement ancrés dans la réalité opérationnelle de l'aéroport. Les publications les plus performantes observées dans l'extraction fournie confirment l'intérêt du public pour des contenus visuels, concrets et fortement ancrés dans la réalité opérationnelle de la plateforme.



Plusieurs publications se distinguent par leur niveau de vues et d'interactions, notamment :

- une publication liée à un événement organisé sur la piste, avec 10 633 vues ;
- une publication immersive sur l'activité de la plateforme, avec 16 176 vues et 59 interactions ;
- plusieurs contenus consacrés à des mouvements d'aéronefs ou à des opérations spécifiques, avec des résultats compris entre 4 356 et 9 391 vues.

Ces résultats montrent que les contenus suscitant le plus d'intérêt sont ceux qui donnent à voir l'activité concrète de l'aéroport, ses usages multiples, ses temps forts opérationnels et l'engagement des équipes.

En ce sens, Facebook a pleinement contribué, en 2025, à renforcer la visibilité de la plateforme et à mieux faire connaître la diversité de ses missions auprès du grand public.

Com appel à projet

En 2025, l'aéroport de Vannes-Golfe du Morbihan a accompagné le lancement d'un appel à projets dédié à la transition écologique par une communication spécifique sur ses supports digitaux. Une page dédiée a été mise en ligne sur le site internet, intégrant un formulaire d'inscription afin de faciliter le dépôt des candidatures. En complément, plusieurs publications ont été diffusées sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook et Instagram, afin de relayer l'initiative et d'en assurer la visibilité auprès des différents publics.

Cette communication a permis de valoriser les engagements environnementaux portés par la plateforme et ses partenaires, tout en mobilisant un écosystème élargi d'acteurs autour de projets concrets en faveur de la transition écologique. Elle illustre l'utilisation des outils digitaux comme leviers de diffusion et d'engagement sur des enjeux structurants pour le territoire.
En 2025, aucune candidature n'a été déposée malgré toute la stratégie de communication déployée.

E PCL RECLAMATION TARIF METEO ENQUÊTE DE SATISFACTION

Seclar

L'aéroport Nos services Le territoire Loisirs aériens

Appel à projets pour la transition écologique de l'aéroport Vannes Golfe du Morbihan

SECLAR, délégataire de Service Public, et Golfe du Morbihan - Vannes agglomération s'engagent activement dans une démarche environnementale ambitieuse pour faire de l'aéroport Vannes Golfe du Morbihan un aéroport exemplaire de la transition écologique.

Vous êtes impliqué dans la protection de l'environnement ou souhaitez contribuer à des initiatives durables ? Cet appel à projets est une opportunité unique pour transformer vos idées en actions concrètes et impactantes, tout en bénéficiant de financements pour les mettre en œuvre.

L'appel à projets est ouvert à plusieurs catégories d'acteurs : les usagers de la plateforme ayant une activité non commerciale, les habitants de l'aéroport, les associations reconnues par la Préfecture dans le domaine de la protection de l'environnement au niveau national, les établissements de formation, les entreprises menant des travaux de recherche et développement, ainsi que les établissements publics.

Pour être éligibles, les projets doivent répondre à des objectifs précis tels que la réduction du réchauffement climatique et environnementale de l'aéroport, la diminution des nuisances portées par l'activité aérienne ou encore l'accompagnement de la transition écologique du secteur de l'aéroport.

Les projets doivent être réalisés sur le territoire du Golfe du Morbihan Vannes agglomération, avoir un impact direct sur les zones environnantes de l'aéroport.

Cet appel à projets reflète l'engagement de SECLAR et de l'agglomération pour un avenir durable et la préservation de notre environnement. Découvrez toutes les informations et le règlement de cet appel à projets.



TÉLÉCHARGER LE RÈGLEMENT ➔

SOUMETTRE UNE CANDIDATURE ➔



aéroportvannescgolfedumorbihan

aéroportvannescgolfedumorbihan : 71 L'aéroport de Vannes Golfe du Morbihan s'engage en faveur de la transition écologique !

Candidatez à notre appel à projets dédiés contribuer à façonner un aéroport plus durable.

1 Proposez un projet dans des domaines tels :

- Biodiversité
- Énergies renouvelables
- Réduction des nuisances aériennes

2 Qui peut participer ?

- Usagers de la plateforme (activité non commerciale)
- Particuliers, associations, entreprises (PME/ETI), établissements publics et de formation (voir règlement)

3 Les projets doivent être réalisés sur Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

4 Déposez votre candidature et transformez vos idées en actions concrètes grâce à nos financements !

5 En savoir plus et candidater sur la page Environnement du site de l'aéroport de Vannes.

Et voilà !

Voir les statistiques

Demander la publication

5 J'aime

23 octobre 2025

Refonte de la signalétique de l'aéroport

En 2025, SEALAR a conduit, en lien avec Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, une refonte complète de la signalétique de l'aéroport de Vannes, conformément aux engagements prévus dans le cadre du contrat de délégation de service public. Ce projet, déployé avec une pose finalisée à la fin du mois de juillet 2025, a concerné l'ensemble des supports de signalétique, tant extérieurs qu'intérieurs.



L'opération a porté sur l'ensemble du parcours usager et des repères présents sur le site : panneaux extérieurs, signalétique intérieure, totems et différents éléments d'orientation au sein de l'aérogare.

Au-delà du renouvellement des supports, cette refonte visait à harmoniser l'ensemble de la signalétique afin de mieux identifier le site, de renforcer la cohérence visuelle entre les acteurs présents et d'améliorer la lisibilité générale de l'aéroport. Elle contribue ainsi à une image plus claire, plus qualitative et plus cohérente de la plateforme.



Cette nouvelle signalétique permet également de proposer un parcours plus lisible pour les usagers, avec une orientation facilitée entre les différents espaces de l'aéroport. **Une attention particulière a par ailleurs été portée à l'accessibilité des supports ainsi qu'à l'intégration du breton, en cohérence avec l'ancrage territorial de la plateforme.**



Amélioration du site Internet

En 2025, le site internet de l'aéroport de Vannes a évolué afin de renforcer son utilité pour les usagers, en particulier pour ceux dont l'activité dépend fortement des conditions météorologiques. L'ajout d'une webcam, d'un message d'information météo et de widgets d'information aéronautique et d'exploitation permet désormais un accès plus immédiat à des informations utiles au quotidien. Le site a également été complété par la mise en place d'une enquête de satisfaction.

Ces évolutions contribuent à faire du site un support plus pratique, plus lisible et davantage tourné vers les besoins opérationnels des usagers.



Presse

En 2025, l'aéroport de Vannes a mobilisé plusieurs actions de communication presse pour valoriser son activité et renforcer sa visibilité.

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, un flash mail a été diffusé afin de promouvoir l'ouverture exceptionnelle du site au public et de présenter une programmation mêlant découverte des infrastructures aéroportuaires, métiers de l'aérien et patrimoine naturel.

En complément, un encart dans une publication du magazine valeur énergie a permis de présenter les principaux services et activités de la plateforme. Ces actions ont contribué à relayer l'actualité de l'aéroport et à renforcer sa visibilité dans des supports institutionnels et spécialisés.

UN AÉROPORT AU SERVICE DES ENTREPRISES

Votre porte d'entrée vers le
Golfe du Morbihan.

À 10 minutes de Vannes, l'Aéroport de Vannes – Golfe du Morbihan offre une solution simple et efficace pour les déplacements professionnels. Une plateforme accessible, rapide et pensée pour accompagner les besoins des entreprises du territoire.

- VOLS D'AFFAIRES
- ASSISTANCE DÉDIÉE
- ACCÈS PRIVILÉGIÉ
- AFFRÈTEMENT POUR LE TOURISME D'AFFAIRES
- ACTIVITÉS SUR SITE : MAINTENANCE, AVIATION DE LOISIRS, FORMATION.

AÉROPORT VANNES
GOLFE DU MORBIHAN



Extrait du magazine valeur énergie n°38
(<https://www.valeurenergiebretagne.fr/le-magazine-n38/>)



Liste des AOT

Client	Nature	SURFACE (en m²)	Montant annuel (€ HT valeur 2025)
	Hangar H5	515	
	Bureau bâtiment services généraux	12	
	Hangar H7	26	
	Hangar H6	361	
	Borne 3 aérogare	1	
	Borne 1 aérogare	1	
	Bureau aérogare	11.49	
	Hangar H7	167	
	Hangar H7	10	
	Hangar H7	49	
	Hangar H7	37	

Plan d'investissement



Objet de l'investissement	Thème	Budget	Solde	Année
		en € HT	en € HT	réalisation
Signalétique aérogare	Signalétique aéroport et aérogare	4 500	18 500	2025
Panneau publicitaire type TOTEM Lumineux		7 000		
Marketing territorial espace de valorisation du territoire		2 000		
Amélioration qualité de service		5 000		
PAPI + Régulation	Amélioration de l'efficacité énergétique	20 000	221 000	2026
Programme d'amélioration énergétique		70 000		
Eclairage LED		56 000		
Ombrières photovoltaïques		75 000		
PPF : Aubette et connexions	Aérogare	12 000	12 000	2027
Modification aérogare, création de 2 bureaux exploit.	Aérogare Hangar	118 750	960 825	
Création d'un espace équipages		127 515		
Viabilisation pour promotion tertiaire / logistique		60 000		
Amélioration aérogare et convoyeur bagage		65 000		
Création d'un hangar 600 m²		589 560		
Piste ZH1 ZH3	Chaussées	280 300	520 613	2026
Taxyway Alpha 1		391 448		
Refonte taxiway Bravo 1 et 2		276 372	1 201 942	
Refonte partielle du Parking 2		925 570		
Travaux sur les clôtures	Sûreté et sécurité (régalien)	64 000	67 412	2028
Réhabilitation tour	Tour	140 000	140 000	2027

partie 3

- 41** **Compte-rendu financier**
- 42** Formulaire financier et annexes
- 42** Bilan
- 43** Comptes d'exploitation
- 46** Produits d'exploitation
- 47** Soldes intermédiaires de gestion et ratios financiers
- 48** Leviers d'amélioration de la situation financière

Formulaire financier et annexes

Les éléments financiers sont transmis en annexe du présent rapport.

Bilan

Le bilan de la société au 31.12.2025 se décompose comme suit:

Actif		Passif	
Immobilisations incorporelles		Capital social	
Immobilisations corporelles		Report à nouveau	
Immobilisations financières		Résultat de l'exercice	
Stocks		Subventions d'investissements	
Créances clients		Avances conditionnées	
Autres créances		Provisions	
Disponibilités		Dettes financières	
		Dettes fournisseurs	
		Dettes fiscales et sociales	
Charges constatées d'avance		Autres dettes	
Total actif	1 120 138	Total Passif	1 120 138

État des immobilisations

Les immobilisations augmentent en 2025 en raison de nouveaux investissements liés à la rénovation de l'aérogare, des travaux sur la caserne pompiers et sur les clôtures du périmètre aéroportuaire.

Elles passent de [REDACTED] après dotations aux amortissements de l'exercice.

Financement des investissements

En 2025, aucune subvention d'investissement n'a été sollicitée pour les travaux réalisés. Depuis le début du contrat, seule une subvention d'investissement de [REDACTED] a été sollicitée pour financer des travaux de réparation de la piste d'atterrissage.

État des provisions

[REDACTED]

État de la trésorerie

[REDACTED]

Comptes d'exploitation

Le compte d'exploitation détaillé ci-dessous présente les résultats de l'exercice comptable 2025 de l'aéroport de Vannes Golfe du Morbihan en comparaison de l'offre de 2021:

	2025	2025
	Contrat	Réalisé
Total des produits	1 245 195	1 321 435
Chiffre d'affaires	[REDACTED]	[REDACTED]
Chiffre d'affaires aéronautique	[REDACTED]	[REDACTED]
dont recettes régaliennes	[REDACTED]	[REDACTED]
dont redevances non régaliennes	[REDACTED]	[REDACTED]
Chiffre d'affaires extra-aéronautique	[REDACTED]	[REDACTED]
Contribution financière d'exploitation	[REDACTED]	[REDACTED]
Subvention d'investissement	[REDACTED]	[REDACTED]

Le chiffre d'affaires aéronautique est en phase avec la prévision, mais il cache une réalité qui impacte la rentabilité de la plateforme.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

En 2025, les normes comptables ont évolué et les amortissements de subventions d'investissements sont désormais comptabilisés dans les produits d'exploitation et non plus dans les produits exceptionnels. Cet amortissement s'élève à [REDACTED]

	2025	2025
	Contrat	Réalisé
Total des charges d'exploitation	1 107 022	1 222 455
Achats et charges externes	[REDACTED]	[REDACTED]
dont Achats	[REDACTED]	[REDACTED]
dont Services extérieurs	[REDACTED]	[REDACTED]
dont Autres services extérieurs	[REDACTED]	[REDACTED]
Autres charges de gestion courante	[REDACTED]	[REDACTED]
Impôts et taxes	[REDACTED]	[REDACTED]
Charges de personnel	[REDACTED]	[REDACTED]

Les charges d'exploitation sont supérieures de 115 k€ à la prévision malgré l'absence d'achats de carburant qui avaient été simulés dans l'offre.

[REDACTED]

Les services extérieurs sont également plus élevés en raison de dépenses importantes en entretien et maintenance, intégrant des opérations de GER pour [REDACTED] ayant donné lieu à une reprise de provision.

Les autres charges de gestion courante, regroupant frais de siège et redevance envers golfe du Morbihan Vannes Agglomération, s'élèvent à 1 [REDACTED]

Les impôts et taxes sont légèrement supérieurs à la prévision.

	2025	2025
	Contrat	Réalisé
Total des produits	1 245 195	1 321 435
Total des charges d'exploitation	[REDACTED]	[REDACTED]
Excédent Brut d'Exploitation	[REDACTED]	[REDACTED]
Reprises sur provisions	[REDACTED]	[REDACTED]
Autres produits	[REDACTED]	[REDACTED]
Dotations aux amortissements et provisions	[REDACTED]	[REDACTED]
Autres charges	[REDACTED]	[REDACTED]
Résultat d'exploitation	[REDACTED]	[REDACTED]
Compte dédié à la transition écologique	[REDACTED]	[REDACTED]
Résultat financier	[REDACTED]	[REDACTED]
Résultat exceptionnel	[REDACTED]	[REDACTED]
Impôt sur les sociétés	[REDACTED]	[REDACTED]
Résultat net	[REDACTED]	[REDACTED]

La baisse du chiffre d'affaires et l'augmentation des charges d'exploitation entraine une baisse de l'excédent brut d'exploitation [REDACTED]

Cet agrégat est cependant amélioré par des reprises sur provisions de GER et de risque client pour [REDACTED]

Le résultat d'exploitation atteint ainsi [REDACTED]

Le compte dédié à la transition écologique et doté cette année à hauteur de 516.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires aéronautiques se décompose ainsi:

	2025	2025
	Contrat	Réalisé
Chiffre d'affaires aéronautique		
Redevances non régaliennes		
Redevances d'atterrissage		
Redevances balisage		
Redevances de stationnement		
Redevances passagers		
Redevance avitaillement		
Assistance aéroportuaire		
Redevance AFIS		
Redevance PMR		
Péréquation de taxe d'aéroport		

Si les redevance avitaillement sont très inférieures à la prévision, cela est à compenser par l'absence d'achats de carburant. En revanche les recette d'assistance aéroportuaire sont très inférieures à l'offre en raison d'un trafic d'aviation d'affaires inférieur à la prévision. Les redevances d'atterrissage sont en revanche supérieures, preuve qu'un trafic de nature différente s'est développé depuis la crise sanitaire.

	2025	2025
	Contrat	Réalisé
CA extra aéronautique		
Redevances d'occupation du domaine public		
Location d'espaces autres		
Recettes commerciales		

Le chiffre d'affaire extra aéronautiques est inférieur à la prévision en raison du restaurant / bar qui est moins actif.

Soldes intermédiaires de gestion et ratios financiers

Les soldes intermédiaires de gestion se présentent comme suit :

Soldes Intermédiaires de gestion	2025	2025
	Réalisé	Réalisé
(+) Chiffre d'affaires		
(-) Achats et charges externes		
Valeur ajoutée		
(+) Contribution financière d'exploitation		
(-) Impôts, taxes et versements assimilés		
(-) Salaires et charges sociales		
Excédent Brut d'Exploitation		
(+) Reprises sur provisions		
(+) Autres produits		
(-) Dotations aux amortissements et provisions		
(-) Autres charges		

Résultat d'exploitation	
Dotation au compte dédié à la transition écologique	
(+) Résultat financier	
(+) Résultat exceptionnel	
Résultat courant avant Impôts	
(-) Impôts sur les bénéfices	
Résultat net	

Leviers d'amélioration de la situation financière

Si la situation financière est correcte en 2025, celle-ci semble se dégrader avec le trafic. Les investissements à venir devront permettre de relancer une dynamique de rentabilité et la recherche de nouveaux services pourront également améliorer l'équation.

partie 4

- 49** **Qualité de service**
- 51** Rappel des incidents
- 56** Charte environnementale

L'aéroport de Vannes est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, tout au long de l'année.

Les horaires publiés des services AFIS et SSLIA sont les suivants :

Du 1er novembre au 31 mars, tous les jours	09h00 – 12h30 13h30 – 18h00
Du 1er avril au 31 octobre, tous les jours	09h00 – 12h30 13h30 – 19h00



Un protocole signé entre le SAMU de Vannes et la SEALAV prévoit une astreinte téléphonique en dehors des horaires d'ouverture des services. Cette astreinte permet d'activer, en moins d'une heure après sollicitation, l'AFIS ainsi qu'un agent d'exploitation, afin de répondre rapidement à toute demande de vol sanitaire.

La SEALAV dispose de la capacité d'activer les services AFIS et SSLIA en dehors des horaires d'ouverture habituels, sous réserve d'un préavis de 24 heures, pour tout vol en formulant la demande. Lorsque ces services sont sollicités, leur mise en œuvre est assurée une heure avant et jusqu'à quinze minutes après l'heure estimée du mouvement (arrivée ou départ). En 2024, cette flexibilité a permis de rouvrir l'aérodrome à 60 reprises pour répondre à des demandes spécifiques de vols.



Dans le cadre de la formation des nouveaux agents AFIS, les horaires d'ouverture du service ont été temporairement aménagés afin de respecter les dispositions réglementaires prévues par la CCNTA-PS. Ainsi, le service AFIS a été ouvert du 1er avril au 31 octobre de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, du 1 septembre au 31 décembre, les horaires publiés ont été respectés. Le service d'astreinte est resté opérationnel sur l'ensemble de la période.

Rappel des incidents



Un total de 47 compte-rendu d'évènement de sécurité en matière de navigation aérienne a été rédigé et traité.

Cette procédure répond aux exigences de certification d'un prestataire de navigation aérienne en matière de notification d'évènement.

Suivi des indicateurs

Rappel des indicateurs :

- Q1 : Satisfaction globale vis-à-vis des services rendus
- Q2 : Satisfaction vis-à-vis de la propreté des locaux
- Q3 : Satisfaction vis-à-vis des informations fournies et de l'accueil reçu
- Q4 : Satisfaction globale vis-à-vis des contrôles de sûreté
- Q5 : Satisfaction vis-à-vis de la livraison des bagages de soute
- Q6 : Disponibilité de la piste
- Q7 : Disponibilité du balisage
- Q8 : Disponibilité de l'avitaillement
- Q9 : Disponibilité AFIS

Objectif à atteindre

INDICATEURS	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEES SUIVANTES
Q1	≥ 85 %	≥ 90 %	≥ 93 %
Q2	≥ 85 %	≥ 90 %	≥ 93 %
Q3	≥ 85 %	≥ 90 %	≥ 93 %
Q4	≥ 85 %	≥ 90 %	≥ 93 %
Q5	≥ 90 %	≥ 93 %	≥ 93 %
Q6	≥ 95 %	≥ 95 %	≥ 95 %
Q7	≥ 95 %	≥ 95 %	≥ 95 %
Q8	≥ 95 %	≥ 95 %	≥ 95 %
Q9	≥ 95 %	≥ 95 %	≥ 95 %

Enquête de satisfaction :

Une enquête de satisfaction est mise à la disposition des usagers de la plateforme.

Les usagers sont invités à remplir cette enquête, lors de l'envoi des invitations à la commission consultative des usagers (CCU), une présentation de cette enquête de satisfaction est faite lors de la CCU et à chaque paiement de redevances au comptoir. L'enquête de satisfaction est disponible sur le site internet de l'aéroport. Elle prend la forme d'un questionnaire (Forms) accessible en ligne.

Un QR code est présent sur le comptoir d'accueil de l'aérogare

La participation est quasi nulle, les résultats ne sont peu ou pas significatifs.

Conformite par rapport aux engagements

Comme indiqué au paragraphe précédent, le taux de remplissage de ces enquêtes est très faible et ne permet pas d'établir des statistiques représentative et fiable.

Concernant les indicateurs Q6 à Q9 :

- Seules des opérations de maintenance et d'entretien ou des activités militaires programmées, ont occasionnées la fermeture des pistes, dont le pontage des fissures sur la piste revêtue 04/22 et les travaux de peinture des marquages diurnes sur les deux pistes.
- Le balisage de la piste n'a connu aucune panne. Les indisponibilités étaient dues à des opérations de maintenance prévues.
- L'avitaillement n'a connu aucune indisponibilité pour cause de panne. Seules des opérations d'entretien et de contrôles réglementaires ont imposé une fermeture de la station ;
- En raison des mouvements RH (départ, formation) et conformément au manuel de système de management de la sécurité, un aménagement des horaires d'ouverture du service AFIS a été réalisé à partir du mois de novembre. Le retour à la normale a été réalisé au second semestre 2025.

TABLEAU RECAPITULATIF		
INDICATEURS	OBJECTIFS 2025	REALISES EN 2025
Q1	≥ 90 %	NC
Q2	≥ 90 %	NC
Q3	≥ 90 %	NC
Q4	≥ 90 %	NC
Q5	≥ 93 %	NC
Q6	≥ 95 %	63% P herbe / 98% P revêtue
Q7	≥ 95 %	100%
Q8	≥ 95 %	100%
Q9	≥ 95 %	98% *

*La disponibilité continue du service AFIS en langue anglaise a été de 75% en raison de la formation d'un agent AFIS. Néanmoins 100% des demandes de service AFIS en langue anglaise par un usager ont été satisfaites.

Maitrise des risques :

Rappel des indicateurs

- S1 : Nombre de CRESNA ouverts
- S2 : Délai moyen de clôture des CRESNA
- S3 : Délai moyen de clôture des CRESNA pour incident ou accident grave ou majeur
- S4 : Ingestion / impacts d'oiseaux par mouvements
- S5 : intrusion d'animaux sur les aires de mouvement
- S6 : Objets / débris retrouvés sur les aires de mouvements en dehors des inspections et après signalement
- S7 : Corps étrangers retrouvés sur les aires de mouvements en dehors des inspections et après signalement
- S8 : Rapprochements anormaux entre aéronefs ou engins sur l'aire de trafic

MESURE DES INDICATEURS	
INDICATEURS	MESURE EN 2025
S1	47
S2	1 mois
S3	1 mois
S4	0
S5	0
S6	8
S7	0
S8	0

Ces données sont disponibles et suivies dans le cadre de la certification de prestataire des services de la navigation aérienne.

Performance environnementale :

Rappel des indicateurs

- E1 : Nombre de réclamations riverains
- E2 : Nombre de projets financés par le compte dédié à la transition écologique
- E3 : Tenue de réunion de la Commission de Consultative de l'Environnement
- E4 : Nombre de mesures environnementales liées au son
- E5 : Durée de traitement des réclamations
- E6 : Mesures prises avec les usagers pour réduire les pollutions sonores et tierces au sol ou en vol
- E7 : Emissions de carbone
- E8 : Emissions de GES
- E9 : Tonnage de déchets
- E10 : Portion des déchets recyclés
- E11 : Consommation d'eau
- E12 : Consommation d'eau par passager
- E13 : Consommation énergétique
- E14 : Consommation énergétique par passager
- E15 : Mix énergétique
- E16 : Actions de préservation de la biodiversité
- E17 : Déchets phytosanitaires



Conformité par rapport aux engagements

- E1: le fonctionnement du formulaire est vérifié tous les trimestres.
- E2 : le mode de communication ainsi que le mode d'affection du compte devraient être revus en 2026.
- E3 : CCE 17 12 2025
- E4: Redéfinition des trajectoires de vol des hélicoptères dans le cadre des survols touristiques. Étude par les services de l'état pour l'extension de la zone de parachutage.
- E5:
- E6 : Tout au long de l'année, la SEALAV, dès réception de réclamations, prend contact avec les usagers pour effectuer des rappels réglementaires. Si le tiers responsable a été clairement identifié, il est personnellement contacté. Ces contacts sont effectués par mail, téléphone mais également au cours de réunions (CCU, infos basés)
- E7 et E8 : L'obtention du programme ACA 2 est en cours de réalisation.
- E9 : le chiffrage des déchets "ménagers" n'est pas réalisable. Le tri sélectif est réalisé selon les pratiques en vigueur. Une partie des déchets vert est envoyée vers un méthaniseur. Les déchets d'hydrocarbure (chiffon, résidu de décanteur) font l'objet d'une collecte et d'un traitement par l'entreprise en charge de la station carburant.
- E11 : 215 m3 ont été utilisé en 2025. La consommation d'eau au profit de la lutte incendie fait l'objet d'un re complètement par le SDIS56.
- E12 : non quantifiable.
- E13 : la consommation électricité pour 2025 est de 99494 kWh (source Engie)
- E14 : non quantifiable.
- E15 : sans objet
- E16 : plan de gestion différencié des espaces, opération de comptage des bécasses, opérations de comptage papillons (bretagne vivante), inventaire faune flore (aérobiodiversité), mise en place de corridor de circulation petite faune, présence de ruches.
- E17 : sans objet

INDICATEURS	MESURES 2025
E1	21
E2	0
E3	1
E4	2
E5	48h
E6	1
E7	ACA 2
E8	ACA2
E9	NC
E10	100%
E11	215 m3
E12	Non évalué
E13	99494 kWh
E14	Non évalué
E15	Sans objet
E16	5
E17	Sans objet



Charte environnementale

Relations avec les usagers et engagement environnemental

L'aéroport de Vannes accorde une importance particulière à la qualité du dialogue entretenu avec l'ensemble des usagers de la plateforme. Tout au long de l'année, des échanges réguliers sont organisés avec les aéroclubs, les pilotes privés, les opérateurs commerciaux et les professionnels intervenant sur le site, afin de partager les enjeux opérationnels, de recueillir leurs observations et de construire ensemble des pratiques responsables. Ces moments de concertation, qu'ils prennent la forme de réunions techniques, de commissions consultatives ou d'échanges informels, permettent de fédérer la communauté aéronautique autour d'objectifs communs.

Dans ce cadre, la sensibilisation aux enjeux environnementaux constitue un axe majeur de notre démarche. Nous partageons activement avec les usagers nos engagements en matière de réduction de l'empreinte écologique de la plateforme : maîtrise des consommations énergétiques, gestion raisonnée des ressources, préservation de la biodiversité sur l'emprise aéroportuaire et adaptation progressive aux exigences de la transition écologique du secteur aérien. Cette pédagogie quotidienne vise à faire de chaque acteur de la plateforme un relais de nos valeurs environnementales.

La problématique du bruit fait l'objet d'une attention toute particulière, compte tenu de la proximité de zones habitées. En lien étroit avec les riverains, les associations locales et les collectivités, nous veillons à limiter autant que possible les nuisances sonores générées par l'activité aéronautique. Cela se traduit notamment par la diffusion et le rappel régulier des procédures pour limiter le bruit, la promotion de trajectoires respectueuses des zones sensibles, l'encadrement des activités de tour de piste et d'entraînement, ainsi que par un dialogue ouvert et transparent permettant de recueillir les remarques des riverains et d'y apporter des réponses concrètes. Cette démarche d'écoute et d'amélioration continue traduit notre volonté d'inscrire durablement l'aéroport de Vannes dans son territoire, en conciliant développement de l'activité et respect du cadre de vie local. A ce titre, une avancée substantielle a pu être réalisée en matière de réduction des nuisances sonores ressenties grâce au travail engagé avec les compagnies d'Hélicoptères et qui a eu pour effet, auprès des associations locales, de limiter voir d'annuler les impacts.

Commission Consultative de l'Environnement



La Commission Consultative de l'Environnement (CCE) constitue une instance essentielle de dialogue entre l'aéroport, les services de l'État, les collectivités territoriales, les représentants des riverains et les usagers de la plateforme. Réunie en décembre 2025, cette commission a été l'occasion de présenter de manière détaillée l'ensemble des actions engagées par l'aéroport de Vannes notamment en faveur de la réduction des nuisances sonores.

Cette présentation a permis de partager avec les participants un état des lieux complet des démarches mises en œuvre auprès des pilotes, des aéroclubs, des sociétés d'hélicoptères pour les sensibiliser à nouveau aux enjeux des nuisances sonores. Les échanges nourris qui ont suivi cette présentation témoignent de l'intérêt porté par l'ensemble des parties prenantes à cette problématique et confirment la pertinence de notre approche, fondée sur la transparence, l'écoute et la recherche permanente de solutions équilibrées.

La CCE constitue ainsi un rendez-vous privilégié pour rendre compte de nos engagements, recueillir les attentes des riverains et des élus locaux, et poursuivre collectivement l'amélioration de l'intégration de la plateforme dans son environnement.

Préservation de la biodiversité

Conscient de la richesse écologique que représentent les emprises aéroportuaires, l'aéroport de Vannes s'engage activement dans une démarche de connaissance et de préservation de la biodiversité présente sur son site. Notre adhésion à l'association Aërobiodiversité permet de bénéficier d'inventaires faune-flore réalisés sur trois périodes distinctes de l'année, garantissant ainsi une vision représentative de la diversité biologique du site en le printemps et l'été. Ces inventaires, conduits par des experts naturalistes, débouchent sur des préconisations concrètes que nous intégrons à notre gestion quotidienne afin de poursuivre et d'enrichir nos actions en faveur de la préservation des espèces et des milieux.



En 2025, cette démarche s'est renforcée par la signature d'une convention de partenariat avec l'association Bretagne Vivante. Cet accord facilite l'accès à la zone située côté piste, habituellement réservée, et permet la réalisation d'observations ciblées sur les papillons d'intérêt régional présents sur l'emprise aéroportuaire. Ce partenariat illustre la volonté de l'aéroport de Vannes de mettre ses espaces au service de la connaissance scientifique et de la préservation du patrimoine naturel breton, en collaborant étroitement avec les acteurs locaux reconnus pour leur expertise.

Démarche de réduction des émissions carbone et certification ACA

L'aéroport de Vannes s'inscrit pleinement dans la trajectoire de décarbonation du secteur aéroportuaire et poursuit ses démarches dans le cadre de la certification ACA (Airport Carbon Accreditation) de niveau 2. Cette certification internationale, référence en matière de gestion des émissions de gaz à effet de serre des aéroports, constitue un cadre exigeant qui structure et valorise nos actions de réduction de l'empreinte carbone.

Pour accompagner cette démarche, un dispositif d'accompagnement assuré par la société ENVISA, spécialisée dans les problématiques environnementales du secteur aérien, a été déployé auprès des animateurs environnement des différents aéroports du groupe. Ce travail collectif a permis de poursuivre l'acculturation de l'aéroport de Vannes aux enjeux du bilan carbone et de la transition énergétique, tout en renforçant son autonomie opérationnelle. Grâce à une meilleure compréhension des méthodologies de calcul, des leviers de réduction et des bonnes pratiques du secteur, les équipes locales sont aujourd'hui en mesure de piloter cette démarche avec une expertise accrue.

Partager pour agir et comprendre



La réussite d'une démarche environnementale ambitieuse repose avant tout sur la mobilisation collective et le partage des connaissances entre les équipes. Dans cette optique, fin 2025 un groupe d'animateurs environnement a été constitué à l'échelle du groupe SEALAR, réunissant les référents de chaque plateforme aéroportuaire. Cette instance se réunit en présentiel trois fois par an, lors de sessions de travail approfondies, et en visioconférence chaque mois, afin d'assurer une dynamique continue tout au long de l'année.

Ce fonctionnement régulier permet de déployer la stratégie environnementale du groupe au plus près des équipes opérationnelles, en garantissant une déclinaison cohérente sur chacun des sites tout en tenant compte de leurs spécificités locales. L'ensemble des thématiques environnementales y sont abordées : bilan carbone et certification ACA, biodiversité, gestion des ressources en eau, économie circulaire, sensibilisation des usagers et des collaborateurs, ou encore partage des dernières réglementations en matière d'environnement.

Au-delà du partage d'informations, ce collectif favorise l'émergence de bonnes pratiques, la mutualisation des outils et le retour d'expérience. Il constitue un véritable levier d'acculturation et de montée en compétence des équipes, en transformant la stratégie environnementale en actions concrètes, partagées et appropriées à tous les niveaux de l'organisation. Pour l'aéroport de Vannes, cette dynamique de groupe représente un appui précieux pour structurer et accélérer sa propre trajectoire environnementale.

Appel à projets pour la transition écologique

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique et de sa volonté de soutenir les initiatives locales contribuant à la préservation de l'environnement, l'aéroport de Vannes a lancé un appel à projets dédié. Cette démarche visait à identifier et accompagner des porteurs de projets – associations, acteurs du territoire ou structures innovantes – souhaitant développer des actions concrètes en lien avec les enjeux environnementaux de la plateforme.

Une communication a été déployée pour assurer la visibilité de cet appel à projets, à travers la publication d'informations dédiées sur le site internet de l'aéroport ainsi que sur ses réseaux sociaux. Malgré ces efforts de diffusion, aucune candidature n'a été reçue à l'issue de la période de dépôt. Ce constat invite à repenser les modalités de mobilisation pour les éditions futures, en explorant notamment de nouveaux canaux de communication, en élargissant le périmètre des partenaires sollicités et en renforçant les relais auprès des acteurs locaux susceptibles de s'inscrire dans cette démarche.

Cette expérience, bien que n'ayant pas abouti aux résultats escomptés, constitue un enseignement utile et témoigne de la volonté de l'aéroport de Vannes de continuer à s'ouvrir aux initiatives extérieures pour enrichir sa démarche environnementale.

Accompagnement de la décarbonation du transport aérien : l'aéroport de Vannes, un facilitateur

Convaincu que la transition écologique du transport aérien passe par une mobilisation collective de l'ensemble de la filière, l'aéroport de Vannes assume pleinement son rôle de facilitateur auprès des acteurs engagés dans cette transformation. Cette posture se traduit par l des partenariats stratégiques avec des acteurs comme la FFA, Green Aerolease, Xenon.

Cette approche illustre la conviction que l'aéroport ne se limite pas à un rôle d'infrastructure : il est aussi un acteur engagé, capable de catalyser les énergies, de rassembler les parties.

Il est à noter que le prochain gestionnaire de la station carburant mettra en œuvre une borne électrique. Par ailleurs un travail autour de l'implantation de panneaux photovoltaïques, dans le périmètre de la plate-forme est à l'étude. Enfin, un rendez-vous autour des solutions pour une aviation légère décarbonée a été programmé en liaison avec la FFA, Greenaérolise, Xenon aviation et l'aéroclub du pays de Vannes.

Partenariat

Le partenariat avec la fédération des chasseurs du Morbihan, en charge des opérations de comptage/Baguage des oiseaux migrateurs, est désormais encre sur la plate-forme. Il s'agit pour les techniciens de la fédération des chasseurs de réaliser, entre octobre et mars, tous les quinze jours, des sorties nocturnes pendant lesquelles des bécasses sont attrapées et baguées. Cette opérations, portée par la ligue de protection des oiseaux et le muséum d'histoire naturelles permet de comprendre la migration de ces oiseaux.

partie 5

61 Volet social

62 Effectifs et mobilité

66 Sensibilisation et formation



Effectifs 2025

EFFECTIF ETP AU 31/12/2025 STATUTS			
CATEGORIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL

EFFECTIF ETP AU 31/12/2025 TYPES DE CONTRATS			
CATEGORIE	HOMMES	FEMMES	TOTAL

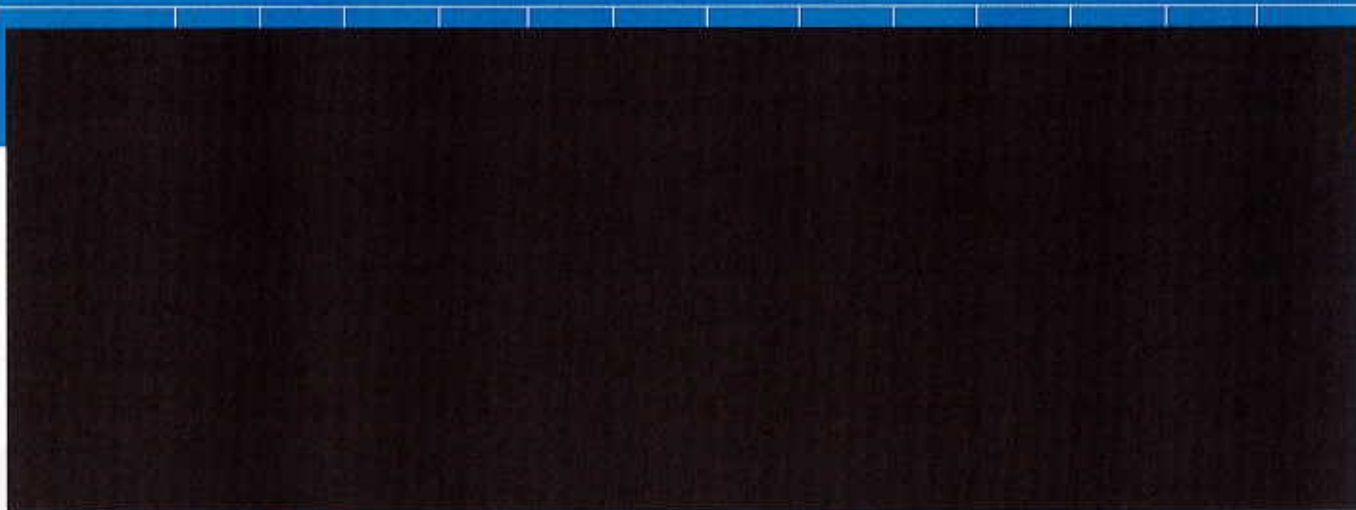
EFFECTIF PAR AGE ET CATEGORIE AU 31/12/2025									

EFFECTIF PAR ANCIENNETE ET CATEGORIE AU 31/12/2025									

EVOLUTION DES EFFECTIFS MENSUELS ENTREES



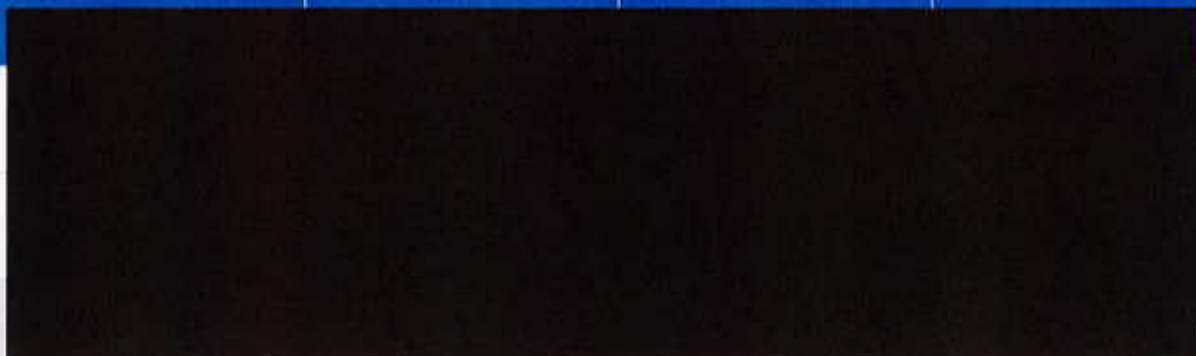
EVOLUTION DES EFFECTIFS MENSUELS SORTIES



Mouvements des effectifs par cause



EFFECTIF SELON REGIME AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL AU 31/12/2025



Sensibilisation et formation



**Cette année 2025 a été
marquée par :**



partie 6

68

Gouvernance

69

Bilan de l'organisation et des instances de gouvernance

71

Bilan avec les services de l'Etat, la métropole et les partenaires

Bilan de l'organisation des instances de gouvernance



Le Président de la société par actions simplifiée **SEALAR** est actuellement la société **CCIAMP Infrastructures**, représentée par [REDACTED]

[REDACTED]

À ce titre, elle contribue activement aux réflexions stratégiques et réglementaires du secteur aéroportuaire et porte une voix reconnue au niveau national et européen, au bénéfice direct des plateformes exploitées par le réseau SEALAR et plus généralement des aéroports de région.

SEALAR, spécialisée dans la gestion des aéroports régionaux, dispose ainsi d'une **gouvernance experte et fortement ancrée dans les instances professionnelles de référence**, lui permettant d'anticiper les évolutions réglementaires, opérationnelles et environnementales du secteur aérien français et européen. Cette maîtrise s'appuie sur les origines de la société et sur l'expertise reconnue de ses équipes.

[REDACTED]

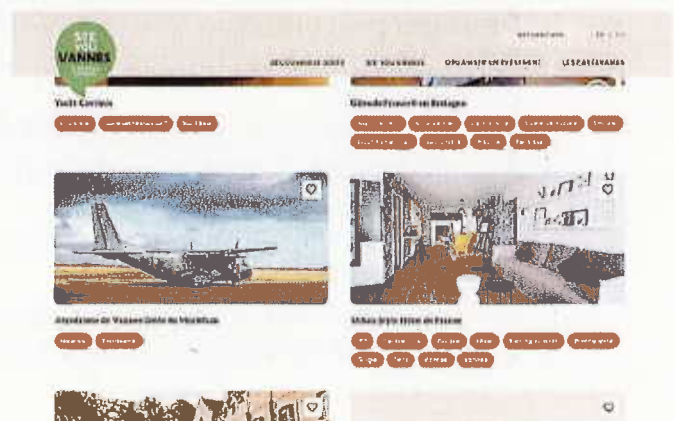
[REDACTED]

Bilan des relations avec les services de l'état, la métropole et les partenaires

Renforcement de l'ancrage territorial

Adhésion au réseau See You Vannes

Dans le cadre du renforcement de ses relations avec les acteurs du territoire, l'aéroport de Vannes a adhéré en 2025 à See You Vannes. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux intégrer l'aéroport au sein de l'écosystème économique et touristique local, en favorisant les synergies avec les partenaires institutionnels et privés. Cette adhésion permet notamment de renforcer la visibilité de la plateforme aéroportuaire, de participer aux dynamiques de promotion du territoire et de contribuer aux actions collectives en matière d'attractivité.





Relations avec GMVA

Dans le cadre du suivi régulier des activités aéroportuaires et du dialogues entre les parties prenantes (GMAV, Région, SEALAR, SDIS etc.) plusieurs réunions de coordination ou techniques ont été organisées tout au long de l'année 2025.

- Réunion évolution grille tarifaire GMVA-SEALAV: 15 janvier 2025
- Réunion plan de communication GMVA -SEALAV: 17 janvier 2025
- Réunion évolution grille tarifaire GMVA-SEALAV-COLLECTIF USAGER: 30 janvier 2025
- Réunion technique infrastructure GMAV-SEALAV: 30 janvier 2025
- Réunion projet photovoltaïque SPL ENERGIE-SEALAV: 25 février 2025
- Réunion évolution grille tarifaire GMVA SEALAV: 3 mars 2025
- Réunion plan de communication GMAV SEALAV: 17 mars 2025
- Réunion comité de suivi GMVA-SEALAV: 4 avril 2025
- Réunion complémentaire comité de suivi 4 avril 2025 GMVA-SEALAV: 19 mai 2025
- Réunion comité de suivi politique GMVA-SEALAV: 10 juin 2025
- Réunion comité de suivi technique GMVA-SEALAV: 10 juin 2025
- Réunion point juridique GMVA-SEALAV: 3 juillet 2025
- Réunion convention état-collectivité GMVA-SEALAV-DSACO: 28 août 2025
- Réunion présentation SEEYOVANNES SEALAV: 11 septembre 2025
- Réunion comité technique et convention L6321 GMVA-SEALAV-DSACO: 8 octobre 2025
- Réunion projet hangar privé GMAV-SEALAV-JEGOUSSE: 31 mars 2025
- Réunion présentation plan de communication 2026 GMVA-SEALAV: 2 décembre 2025
- Réunion coopération aéroport breton Région Bretagne-SEALAV-GMVA: 4 décembre 2025
- Commission consultative des usagers: 16 décembre 2025
- Commission consultative de l'environnement: 17 décembre 2025

Les échanges et collaborations avec les services de l'État, les collectivités et les partenaires de la plateforme se sont poursuivis tout au long de l'année 2025. Des relations régulières ont été entretenues avec la Direction Générale de l'Aviation Civile, ainsi qu'avec les autorités militaires dans le cadre des différents exercices et activités conduits sur la plateforme au cours de l'année.

Les partenariats et marchés engagés avec les acteurs locaux et prestataires se sont également poursuivis, notamment avec Archéo Bunker 56, Morbihan Aéro Musée, Aérobiodiversité, Europcar et l'ensemble des partenaires intervenant sur la plateforme.

Par ailleurs, les échanges institutionnels avec la Préfecture du Morbihan et Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA) se sont poursuivis au travers des différentes réunions de suivi et de coordination organisées au cours de l'année. Comme chaque année, une Commission Consultative de l'Environnement (CCE) a été organisée à l'aéroport de Vannes en lien avec la Préfecture du Morbihan, les usagers de la plateforme et les associations environnementales. Cette commission s'est tenue le 17 décembre 2025 et a permis d'échanger sur les enjeux environnementaux liés à l'activité de l'aéroport ainsi que sur les actions engagées et à venir.



partie 7

74

Budget et prévisions

75

Budget d'exploitation

76

Budget investissement

Budget d'exploitation

Le compte d'exploitation prévisionnel 2026 est rappelé ci-dessous, en comparaison des comptes réalisés 2025.

	2025	2026
	Réalisé	Contrat
Total des produits	1 321 435	1 255 201
Chiffre d'affaires		
Chiffre d'affaires aéronautique		
dont recettes régaliennes		
dont redevances non régaliennes		
Chiffre d'affaires extra-aéronautique		
Contribution financière d'exploitation		
Subvention d'investissement		

Tout comme en 2025, le budget 2026 prévoyait un CA privé supérieur et un CA régalien inférieur. Cet équilibre économique ne devrait pas évoluer en 2026.

Les charges d'exploitation devraient être en phase avec la prévision si l'on en croit le réalisé 2025:

	2025	2026
	Réalisé	Contrat
Total des charges d'exploitation	1 222 455	1 122 549
Achats et charges externes		
dont Achats		
dont Services extérieurs		
dont Autres services extérieurs		
Autres charges de gestion courante		
Impôts et taxes		
Charges de personnel		

Les nouveaux investissements n'auront lieu que fin 2026 et ne donneront pas lieu à des dotations aux amortissements dégradant significativement le résultat d'exploitation, d'autant que l'amortissement des subventions d'investissement limiter leur impact. Aussi le budget 2026 est proche du réalisé 2025:

	2025	2026
	Réalisé	Contrat
Excédent Brut d'Exploitation		
Reprises sur provisions		
Autres produits		
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges		
Résultat d'exploitation		
Dotation au compte dédié à la transition écologique		
Résultat financier		
Résultat courant avant impôts		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Résultat net		

Budget investissement

2026 prévoit la reprise des chaussées aéronautiques pour lesquelles les études sont en cours de finalisation.

partie 8

77 Annexes

- 78** Attestations d'assurance
- 79** Certificat en vigueur
- 83** Annexes communicables
- 105** Extrait complet du grand livre des comptes

With Google Maps, users can zoom in on a location and see a street view of the area. This is useful for identifying specific locations and for providing context to the data. The map also includes a legend that explains the different colors and symbols used in the data visualization.

Certificat en vigueur



UNION EUROPÉENNE
 European Union

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE
 Direction générale de l'aviation civile

CERTIFICAT DE PRESTATAIRE DE SERVICES
 Service provider certificate

(NUMÉRO DE CERTIFICATION ÉDITION FOSACO 2021 / 001)
 Certificate number issue 1/0/2021 (001)

En vertu du règlement d'exécution (UE) 2017/373 de la Commission et sous réserve des conditions indiquées ci-dessous, la direction de la sécurité de l'aviation civile certifie par le présent que l'exploitant satisfait les exigences de l'article 101 et 102 du règlement d'exécution (UE) 2017/373 et respecte les conditions qui sont énoncées dans le document de la sécurité de l'aviation civile, à savoir :

SEALAV

Aérodrome de Vannes Gortle du Morbihan
 56350 Vannes-Morbihan

est un prestataire de services bénéficiant des privilèges figurant dans les conditions de prestation des services ci-jointes, en vertu de la validité de ses privilèges et de son statut de prestataire de services.

CONDITIONS

Le présent certificat est délivré sous réserve des conditions et de la portée de la prestation des services et des fonctions figurant dans les conditions de prestation des services ci-jointes.

This certificate is issued subject to the conditions and the scope of providing services and functions as listed in the attached services provider conditions.

Le présent certificat est valide tant que le prestataire de services certifié continue de respecter le règlement (UE) 2017/373 et les autres règlements applicables et, le cas échéant, les procédures énoncées dans les documents du prestataire de services. This certificate is valid whilst the certified service provider remains in compliance with the implementing Regulation (EU) 2017/373 and the other applicable regulations and, where relevant, with the procedures of the service provider's documentation.

Sous réserve du respect des conditions ci-dessus, le présent certificat reste valide tant qu'il n'est révoqué, limité, suspendu ou révoqué. Subject to compliance with the foregoing conditions, the certificate shall remain valid until the certificate has been revoked, limited, suspended or revoked.

Date de délivrance : 30 JUIN 2021

Signature (signed)


 Emmanuelle BLANC
 Directrice de la sécurité
 de l'aviation civile Ouest

www.ecologie.gouv.fr

MCTMA_04_P101_P2_Modèle de certificat limité APES_V1.5 du 07/07/2010

CERTIFICAT DE PRESTATAIRE

Service prestataire certifié

DE SERVICES

CONDITIONS DE PRESTATION DES SERVICES

Service prestataire certifié

Au vu de son certificat de prestataire de services

certifié par l'autorité compétente

F-DSACO 2021 / 001

SEALAV

a obtenu le privilège de fournir les services/fonctions présentant la portée suivante:

has obtained the privilege to provide the following type of services/functions

Services/Fonctions	Type de service/fonction	Portée du service de la fonction	Restrictions(*)
Services de la circulation aérienne (ATS) (**)	Service d'information de vol (FIS)	Service d'information de vol d'aérodrôme	
Conditions (**)	et CONDITIONS § 11 et 12		

(*) Contenu précisé par l'autorité compétente

(**) En tout ou partie

(***) L'ATS couvre le service d'alerte

Date de délivrance **30 JUIN 2021**

Signature *[Signature]*

Emmanuelle BLANC
 Directrice de la sécurité
 de l'Aviation civile Ouest

www.ecologie.gouv.fr

CONDITIONS

associées au certificat de prestataire de service

N°F-DSACO 2021 / 001

I. Conditions générales

Le prestataire est tenu de maintenir la conformité aux exigences du règlement d'exploitation (UE) n°2017/373 et aux conditions fixées par le présent certificat.

Le prestataire est tenu de respecter les procédures et dispositions décrites dans les documents du dossier de certification, notamment :

- le manuel SMS, et procédures associées,
- le manuel d'exploitation,
- le plan de formation,

ou les dispositions décrites dans les versions ultérieures de cette documentation.

Toute nouvelle disposition, abrogation ou modification d'une disposition existante doit garantir le maintien de la conformité aux exigences du règlement d'exploitation (UE) 2017/373.

II. Limitations

Le prestataire a sollicité l'application des possibilités de limitations définies par l'ATM/ANS.OR.A.010 du règlement d'exploitation (UE) 2017/373.

En conséquence, le prestataire ne peut en droit de reconnaissance normale au sein du ciel unique européen.

Le présent certificat n'assure pas la conformité aux exigences suivantes du règlement d'exploitation (UE) 2017/373 :

- ATM/ANS.OR.A.040 (a)(2) et (b) : Changements structurels ou systèmes fonctionnels,
- ATM/ANS.OR.A.070 : Plans d'urgence,
- ATM/ANS.OR.D.025 : Plans d'entreprise, manuels et de performance,
- ATM/ANS.OR.D.010 : Gestion de la sûreté,
- ATM/ANS.OR.D.015 : Solidité financière — capacité économique et financière,
- ATM/ANS.OR.D.025 : Exigences de communication.

III. Conditions supplémentaires

a. Accès des usagers et niveau de performance :

Le prestataire est autorisé à fournir les services AFIS :

- en langue française,
- en langue anglaise, sous réserve que l'agent AFIS en poste en détienne la maîtrise et que la documentation du prestataire précise les modalités de mise en œuvre.

b. Spécifications opérationnelles relatives aux services associés :

Le présent certificat est uniquement valide pour la fourniture de service AFIS sur l'aérodrome de Vannes.

c. Exigences à laquelle les services doivent être soumis :

Sans objet

d. Équipements devant être utilisés pour l'exploitation des services associés :

Cf. article 1 de l'arrêté du 28 avril 2020 relatif à la certification des prestataires de services de la navigation aérienne incluant en outre des services AFIS.

www.ecologie.gouv.fr

*** Autres conditions à l'exploitation des services**

Néant

f. Conditions particulières relatives aux contrats entre le prestataire de services et les tiers concernant le service fourni :

Néant

g. Informations nécessaires au service de la sécurité :

Le prestataire est tenu de respecter les dispositions de l'ATM/ANS ORA.033 et de l'ATM/ANS ORA.040 du règlement d'exploitation (RE) 2017/373 et en particulier de notifier à la direction de la sécurité de l'Aviation civile :

- toute modification de périmètre géographique de fourniture des services (cf. III.b des présentes conditions),
- tout nouvel accord, ou modification significative d'un accord avec un prestataire de service de la navigation aérienne, ayant trait à la fourniture de services de la navigation aérienne visés au III) des présentes conditions,
- toute modification des documents référencés au 5 de la présente annexe,
- les modifications significatives de la structure organisationnelle, de l'activité aérienne sur la ou les plateformes où il rend le service et des conditions d'accès à ses services (horaires d'ouverture, ouverture langue anglaise par exemple),
- tout changement prévu dans la prestation de services de navigation aérienne qui pourrait remettre en cause le respect des conditions des limitations accordées au II) des présentes conditions.

Les modifications du périmètre des services fournis, ou des accords avec un prestataire de services de la navigation aérienne seront transmises préalablement à leur mise en œuvre, avec un délai raisonnable.

h. Procédure de la résolution des écarts constatés, selon les actions correctives et préventives approuvées par la direction de la sécurité de l'Aviation civile.

i. Autres conditions particulières

Néant

A Guipavas, le **30 JUIN 2021**

Autorité de délivrance :


 Emmanuelle BLANC
 Directrice de la sécurité
 de l'Aviation civile Ouest

Annexes communicables



SOCIETE D'EXPLOITATION ET D'ACTION LOCALE DE L'AEROPORT DE VANNES SEALAV

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 20 000 €

*Aéroport de Vannes Golfe du Morbihan
56250 MONTERBLANC*

SIREN : 898 374 582

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Présenté à l'Assemblée Générale du 27 Mai 2026

Ce rapport contient 4 pages



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SEALAV
Exercice clos le 31/12/2025

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEALAV relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont décrites dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

SEALAV

Rapport sur les comptes annuels présenté à l'Assemblée Générale du 27 Mai 2026

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2011-06.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de prévenir dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SEALAN

Rapport sur les comptes annuels présenté à l'Assemblée Générale du 27 Mai 2026

7. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Conformément aux dispositions de l'article L821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.



SEALAV

Rapport sur les comptes annuels présenté à l'Assemblée Générale du 27 Mai 2026

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

SAS SEALAV

Bilan actif

Exercice clos le 31/12/2025

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (i)				
Frais d'émission (ii)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, amorties et dépréciées				
Immobilisations corporelles				
Terains				
Constructions				
Immobilisations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, amorties et dépréciées				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Crédits rattachés aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matériel premier et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs régularisées de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Subventions financières à terme et autres				
Disponibilités				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)				
Frais d'émission des emprunts (V)				
Frais de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)				
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an				

SAS SEALAV

Bilan passif

Exercice clos le 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'alignement		
Réserves légales		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des cessions de titres participatifs		
Avances bond de garantie		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instrumentés (financiers à terme)		
Avances et à court terme reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + Ibis + II + IV)		
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(a) A l'exception des avances et comptes reçus sur commandes en cours		

SAS SEALAV

Exercice clos le 31/12/2025

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations, et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits				
Total produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (1)				
Impôts, taxes et versements assimilés				
Baux				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptabilisées des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges				
Total charges d'exploitation (2)				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				
Quotas parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Des participations (2)				
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments du trésorerie				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (2)				
Différences négatives de change				
Valeurs comptabilisées des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III+V-VI)				

SAS SEALAV

Compte de résultat (suite)

Exercice clos le 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VI)		
Charges exceptionnelles (VII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats (OI) Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (II+III+V+VI)		
Total des charges (I+IV+VII+IX+X)		
BENEFICE OU PERTE		
(1) <i>V corrigée :</i> - Récurrences de crédit-bail résolu - Récurrences de crédit-bail financier (2) Dont produits concernant les actifs liés (3) Dont intérêts concernant les actifs liés		

SAS SEALAV

Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/2025

Désignation de la société : SAS SEALAV

Artères au bilan annuel répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de [REDACTED] et les comptes de résultat de l'exercice, présentés sous forme de liste, dégageant un bénéfice [REDACTED]

L'exercice a une durée de 12 mois, correspondant à la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes de tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2026 par le président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice du 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'élaboration de présentation des comptes annuels.

La méthode du basculement pour l'imputation des éléments inscrits en comptabilité sur la méthode des coûts historiques.

Seules sont supérieures les informations significatives. Seul montant, les montants sont exprimés en Euro.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice clos le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des États financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est faite en cours de manière prospective. Elle établit un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouvelles modalités de présentation, les renseignements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les produits et charges sur immobilisations ont été décomposés en deux postes : immobilisations en cours, avances et à compléter ;
- Les charges relatives d'avance sont décomposées en deux postes : charges et les produits constatés d'avance pour les décaissements ;
- Les produits de charges sont répartis sur les postes relatifs aux dépenses, produits et à décaissements ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes : Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments supérieurs primaires en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention versés au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées inférieures au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique de transfert de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transfert de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont

SAS SEALAV

Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/2025

Dépréciations :

- Soit réalisées en Production vendue, si elles correspondent à cette destination ;
- Soit imputées en destination des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentant des remboursements d'impôts.

Redressement de la dotations aux amortissements des frais d'acquisition.

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement cette dotation était en outre en résultat d'exploitation).

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés



La société SEALAV est consolidée dans un sous-groupe de consolidation au périmètre du groupe SEALAR. Ce sous-groupe de consolidation est intégré dans les comptes consolidés du groupe COI JUMP en 2025.

Crédit-bail

Redevances HT relative aux opérations de crédit-bail immobilier : [REDACTED]

Disponibilités en euros

Les liquidités disponibles en espèces ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des ristournes, aides commerciales et incitations de règlement de tous les coûts directement attribuables engendrés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires de commissaires et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'ensemble est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une certaine fiabilité, et couvrant des incertitudes identifiées, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

SAS SEALAY

Règles et méthodes comptables

Exercice clos le 31/12/2025

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

SAS SEALAY

Notes sur le bilan

Exercice clos le 31/12/2025

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres produits d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Titres - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements, aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Embellissements diversifiables et divers - Linéaires diversifiables et autres - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations dévaluées par suite de dépréciation - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières				
TOTAL				

SAS SEALAV

Notes sur le bilan

Exercice clos le 31/12/2025

Les faits s'analysent comme suit :

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Acquisitions	Entrées Apports	- Cessions
Ventilation des augmentations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Augmentations de l'exercice					

	Virements de poste à poste	Virements provenant de l'actif circulant	- Cessions	Sorties Scissions	- Mise hors service
Ventilation des diminutions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Diminutions de l'exercice					

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

SAS SEALAY

Notes sur le bilan

Exercice clos le 31/12/2025

Amortissements des Immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Méthode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles						
- Terrains						
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions						
- Installations techniques, matériel et outillage industriels						
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport						
- Matériel de bureau et informatique, moblier						
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles						
TOTAL						

SAS SEALAV

Notes sur le bilan

Exercice clos le 31/12/2025

Actif circulant

Etat des créances

Le détail des créances à la clôture de l'exercice est donné ci-dessous et la répartition détaillée par échéance à l'actif circulant suit :

	Montant brut	Echéance à un an ou plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Partes			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Cocontractants rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appels non versés			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance			
Total			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	
Org soc - Parts à recevoir IJSS	
Produits à recevoir DQAC	
Total	

SAS SEALAV

Notes sur le bilan

Exercice clos le 31/12/2025

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 30 000,00 Euro divisé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 30,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres créés pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pénalités sur marchés à terme Amendes et pénalités Pénalités de change Pénalités et obligations sociales Pour impôts Renouvellement des immatriculations Gros entretien et grosses réparations Charges sociales et fiscales Actes corrigés à payer Autres provisions pour risques et charges					
Total					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financière Exceptionnelle					

SAS SEALAV

Notes sur le bilan

Exercice clos le 31/12/2025

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture du exercice s'élève à 528 001 Euro avec classement détaillé par échéance ci-dessous :

	Montant brut	Echéance à un an ou plus	Echéance à plus d'un an et infé- rieur ou égale à cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (**)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an ou inférieur à 1 an				
- à plus de 1 an à long terme				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes de rétrocession et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts rattachés aux exercices				
(***) Dont amortissements constatés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non payées	
Dettes provisionnelles pour CP	
Charges sociales sur CP	
Etat Charges à payer	
Etat - Autres CAP - TAXE SALAI	
Etat - Autres CAP - FC	
Total	

SAS SEALAY

Notes sur le bilan

Exercice clos le 31/12/2025

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance			
Total			

SAS SEALAV

Notes sur le compte de résultat

Exercice clos le 31/12/2025

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires offerts à la certification des comptes		
TOTAL		

SAS SEALAV

Autres informations

Exercices clos le 31/12/2025

Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Effectif

[REDACTED]

SEALAV
Rapport sur les comptes annuels présenté à l'Assemblée Générale du 27 Mai 2026

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SEALAV

Exercice clos le 31/12/2025

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la faiblessation, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Extrait complet du grand livre des comptes

L'Extrait complet du grand livre des comptes est communiqué par mail

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le Mise en ligne le 01/10/2026

ID : 056-200067932-20260924-260924_DEL10BIS-DE

**AÉROPORT VANNES
GOLFE DU MORBIHAN**



Sealar
SEALAR
SOLUTIONS
AÉROPORT VANNES